

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Sommaire:—FEUILLETON, André Lambert, (suite et fin.)—CRITIQUE, Les Anglais dans l'Inde, II.—Economie politique, article lu à la Société des Amis.—Nouvelles d'Europe.—Histoire de la Semaine.—Variétés.

FEUILLETON.

André Lambert.

(Suite et fin.)

Ce n'est pas sans un violent serrement de cœur que l'on quitte, même pour peu de temps, les lieux où se sont écoulées les années de l'enfance. Le regard ne se détache pas sans peine de ces horizons qu'il est habitué à parcourir, dont il connaît tous les détails; cette ligne qui les ferme au loin, bien des fois la pensée vagabonde l'a franchie sur l'aile de l'imagination; la réalité pourra-t-elle lui présenter toutes les merveilles qu'elle a rêvés par-delà? Ce coin de terre, qui bientôt aura disparu dans l'espace, que jamais peut-être nous ne devons revoir, longtemps, il a suffi à notre bonheur; il nous est cher par les joies qu'il nous rappelle, cher aussi par les peines dont peut-être il garde le secret; les fleurs s'y épanouissaient plus parfumées et plus belles, le soleil y brillait plus doux, la terre y était plus féconde, l'orage même y avait des beautés qu'ailleurs nous ne lui retrouvons pas. Et c'est à tout cela qu'il faut dire adieu.

Sous l'empire de ces impressions, Antoinette, pendant les premières heures du voyage, fut triste et silencieuse. Mais lorsque la route cessa de traverser le pays familier à la jeune fille, le spectacle des contrées inconnues qu'elle franchissait fit diversion à l'amertume de ses pensées. Antoinette, d'ailleurs, n'avait ni le désir ni la crainte de quitter pour toujours Montpezat; elle comptait bien, au contraire, y revenir plus tôt même que sa mère ne l'avait annoncé, et chez elle l'espérance, la certitude du retour compensait la tristesse du départ. Puis, il faut le dire, Antoinette n'éprouvait pas d'amour pour André; la pensée même de l'amour était bien loin de cette âme qui gardait encore toute la pureté, toute la candeur de l'enfance. Tous ses serviteurs l'avaient vue partir avec douleur et si, chez André, cette douleur avait eu un caractère plus profond, Antoinette ne l'avait attribué qu'à l'espèce de familiarité dans laquelle il vivait au château. Le second jour du voyage toute la tristesse d'Antoinette avait disparu et elle ne songeait plus qu'à jouir des beautés du panorama qui se déroulait à ses yeux.

La comtesse avait également gardé, au début de la route, une attitude pensive et recueillie, mais par d'autres motifs que ceux qui attristaient sa fille. Après treize années d'une retraite presque absolue, elle allait rentrer dans ce monde où elle n'avait fait que passer dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté. Quel accueil lui réservait-on? De ses relations d'autrefois, lesquelles retrouverait-elle encore, lesquelles auraient disparu ou auraient résisté à l'action dissolvante de l'absence? Le monde, elle l'avait peu regretté quand il avait fallu sui-

vre son mari; elle l'avait oublié pendant qu'elle s'occupait de l'éducation de sa fille; maintenant elle y songeait avec un sentiment mêlé de désir et d'effroi, elle y pensait surtout pour Antoinette qui allait se trouver si étranger dans cette région inconnue. Heureusement, les remarques, les questions de la jeune fille l'arrachèrent bientôt à sa rêverie, et le voyage se termina sans incident notable.

Les voyageuses trouvèrent l'accueil le plus empressé chez madame de Lucenay, qui avait fait disposer pour elles un appartement dans son hôtel.

Compatriote et compagne d'enfance de la princesse de Lamballe, madame de Lucenay dut au patronage de cette princesse, amie intime de Marie Antoinette, d'être admise dans la société particulière de la reine, dont elle sut gagner les bonnes grâces. Veuve de bonne heure, elle était en possession d'une fortune considérable, ce qui ajoutait à l'éclat de sa position et augmentait d'autant son crédit à la cour qu'elle n'en avait pas personnellement besoin; elle cumulait ainsi les avantages de l'indépendance et les bénéfices de la faveur. C'était, au reste, une fort bonne personne, dévouée à ceux qu'elle aimait, et n'ayant d'autre ambition que d'assurer le bonheur de son fils unique, le marquis Henri de Lucenay, alors âgé de vingt-cinq ans et déjà officier dans les gardes-du-corps du roi.

Grâce donc à cette excellente position de la marquise, les dames de Montpezat virent s'ouvrir pour elles les salons les plus recherchés; elles obtinrent même l'honneur d'une présentation à la cour. Charmée de la grâce ingénue d'Antoinette, la reine se sentit entraînée vers la jeune fille par un attrait irrésistible qu'elle attribuait en riant à ce nom d'Antoinette qu'elles portaient l'une et l'autre. Cette haute faveur acheva le triomphe de Mme de Montpezat. Le séjour de Versailles devint donc pour la comtesse et pour sa fille un perpétuel enchaînement de fêtes et de plaisirs.

Cependant le terme fixé par elles pour leur retour en Normandais était déjà dépassé. Mme de Montpezat, cédant à l'entraînement du monde et aux sollicitudes de la marquise, avait plusieurs fois différé son départ. Elle résolut enfin de ne point l'ajourner davantage et fit part de sa détermination à Mme de Lucenay.

— Qui vous presse? objecta aussitôt la marquise; personne ne vous attend à Montpezat.

— Il est vrai, répondit la comtesse, personne ne vous attend; mais permettez-moi de vous le dire sans blesser votre excellente amitié, nous ne pouvons demeurer plus long-temps chez vous sans abuser de votre hospitalité, et, vous le savez, ma fortune et celle d'Antoinette ne nous permettraient pas de continuer ici l'heureuse existence que vous nous y avez procurée. Il nous faut donc regagner notre manoir; c'est un devoir de délicatesse et, ajouta-t-elle en souriant, d'économie.

— Vos raisons, chère comtesse, ne manquent pas d'une certaine valeur. Mais peut-être y a-t-il un moyen d'apaiser vos scrupules de délicatesse et d'écarter ce vilain motif d'économie.

— Lequel?

— Il faut marier votre fille.

— Antoinette n'est pas un assez beau parti

pour Versailles; elle ne peut apporter une fortune suffisante à un mari.

— N'est-ce que cela? La fille du comte de Montpezat porte un nom qui peut se passer de richesse; et d'ailleurs, on peut trouver un mari qui ait une fortune toute faite.

— Par le temps où nous vivons, je doute que vos espérances puissent se réaliser.

— Aussi ne vous ai-je pas parlé d'espérer. Et tenez, chère comtesse, pour ne pas jouer plus longtemps à la diplomatie, je vous dirai tout de suite que je suis chargée de vous demander la main d'Antoinette pour le marquis Henri de Lucenay.

— Votre fils!

— Lui-même. Depuis notre visite à Montpezat, il ne pense qu'à Antoinette. Il est au moins pour moitié dans l'insistance que j'ai mise à vous rappeler la promesse que vous nous fîtes alors de venir à Versailles. Depuis votre arrivée, il ne cesse de me tourmenter pour que je mette ses vœux et son amour aux pieds de la belle Antoinette. Eh bien! le parti qui se présente vous semble-t-il acceptable?

— Vous êtes ma meilleure amie, s'écria la comtesse en se jetant dans les bras de Mme de Lucenay, et je n'ai rien à vous refuser.

Le jour même, Mme de Montpezat fit part à sa fille des propositions qu'elle avait reçues le matin. Antoinette avoua naïvement que les assiduités du marquis ne lui avaient ni échappé ni déplié, et qu'elle n'avait aucune objection à faire contre l'alliance en question, si toutefois sa mère l'avait pour agréable.

Le mariage fut célébré peu de temps après. La reine avait signé au contrat; elle voulut aussi qu'Antoinette acceptât d'elle une riche toilette de mariée, et, pour tenir lieu de la dot qui manquait à la jeune fille, elle lui remit le brevet qui élevait Henri de Lucenay à un grade supérieur.

Quelques jours avant le mariage, Antoinette, se souvenant des dernières paroles que lui avait dites André, demanda au marquis que ce fidèle serviteur fut appelé auprès d'elle et fit partie de sa maison dans un emploi de confiance. Henri, tout au désir de plaire à sa fiancée, et n'ayant d'ailleurs aucun motif de se désier d'un homme qu'il ne connaissait point, s'empressa de consentir au vœu d'Antoinette, et André fut mandé à Versailles.

Tandis que dans la ville royale Antoinette obtenait les suffrages de la société la plus élégante encore de l'Europe et devenait marquise de Lucenay, à Montpezat André comptait lentement les jours écoulés depuis le départ de la comtesse et voyait avec effroi que l'époque fixée pour le retour était bien loin encore. Cependant, comme le temps poursuit imperturbablement sa marche, quelque industrie que nous mettions à nous persuader qu'il se fait un cruel plaisir de courir quand nous sommes heureux et de s'attarder quand nous souffrons, les jours passèrent, puis la semaine, puis les mois. Vint l'époque tant désirée, tant attendue, et elle ne ramena point les voyageuses. Depuis qu'elles étaient parties, André n'avait pas été un seul jour sans se dire qu'elles ne reviendraient jamais, que Montpezat avait pour toujours perdu son ange protecteur. Quand il vit ses prévisions si cruellement réalisées, il ne put se défendre d'un violent désespoir; il attribua cette prolongation d'absence aux causes

les plus sinistres, les plus extravagantes ; il voyait Antoinette malade, mourante, morte même ; il voulait partir sur l'heure, courir auprès d'elle. Enfin, une lettre vint qui annonçait à la mère Lambert le prochain mariage d'Antoinette et invitait André à se rendre auprès de la jeune marquise. André écouta ces nouvelles dans un morne silence et ne fit pas même un geste qui pût indiquer s'il acceptait sa nouvelle condition.

Quelques avantages que, pour le développement de son esprit et l'élevation de son cœur, André eût retirés de la fréquentation d'Antoinette et de sa mère, le jeune paysan n'était pas sorti du cercle d'idées où vivait à cette époque les gens de sa classe. Si son intelligence s'était élevée au-dessus des sensations purement matérielles, si son âme s'était ouverte à des pensées d'un ordre supérieur à celles de ses égaux, cependant il n'en était pas venu à se mettre sur le même niveau social que l'héritière des seigneurs de Montpezat ; il était resté le vassal humble et soumis des deux châtelaines, comme ses ancêtres avaient été les vassaux des aïeux d'Antoinette ; jamais il n'avait eu, jamais il n'aurait pu concevoir la folle espérance d'épouser un jour celle qu'il aimait. Son amour n'était donc qu'une sorte d'adoration respectueuse à laquelle ne se mêlait aucune idée de possession éloignée ou prochaine. Mais cette idole à laquelle il vouait sa vie, dans son culte égoïste, il en aurait voulu être toujours le seul adorateur. André n'avait jamais songé qu'Antoinette dût se marier un jour, et voilà que cet avenir qu'il n'avait pas même pressenti se réalisait brusquement. A la vérité, on l'appelait à Versailles, et il pouvait se retrouver encore, comme par le passé, au service d'Antoinette ; mais dans cette ville, dont on faisait alors de si merveilleux récits, au milieu des pompes de la cour, ce ne serait plus la châtelaine de Montpezat qu'il reverrait, ce serait la marquise de Lucenay ; et des souvenirs qui lui étaient si chers, rien ne devait plus rester.

C'est en de telles pensées qu'André passa une des nuits les plus agitées de sa vie. Devait-il partir ou refuser de se rendre à l'invitation d'Antoinette ? Si le désir de revoir la jeune fille le faisait incliner à prendre la première des deux résolutions, cette souffrance suprême que, même en n'ayant sans espoir, on éprouve à voir au pouvoir d'un autre l'objet de son amour, lui rendait insupportable l'idée d'aller se faire le spectateur de la félicité de son rival. Le résultat de ces hésitations fut que, le jour venu, André pria sa mère de lui préparer une valise, et que, peu d'heures après il galopait sur la route de Versailles.

Versailles n'était pas alors la ville muette et morte que nous voyons aujourd'hui. Si elle avait déjà perdu quelque chose de l'éclat incomparable dont l'avait fait briller la fastueuse royauté de Louis XIV, elle était encore le centre du bon goût, la terre classique de l'élégance et du luxe. La présence du souverain, la fréquence des fêtes qu'encourageait une reine jeune, belle, amie du plaisir, encore étrangère aux tristes intrigues de la politique ; l'affluence des voyageurs, que la renommée de la cour de France attirait de tous les points de l'Europe, toutes ces causes faisaient de Versailles une ville encore splendide et réellement digne d'être admirée. L'hôtel de Lucenay était situé à peu de distance du château. André eut donc presque toute la ville à traverser. Déjà étourdi par le bruit et l'active circulation des rues, il se sentit tout-à-fait ébloui, quand un des valets de l'hôtel l'introduisit auprès de la jeune marquise. Antoinette fut touchée de ce trouble, dont le secret motif lui échappait encore ; elle mit une bonne grâce

exquise à le dissiper, en rappelant à André quelques-uns de leurs communs souvenirs de Montpezat. Cette douce condescendance porta au comble l'émotion d'André ; il ne put trouver une parole pour remercier Antoinette, et ne sut lui répondre que par des regards humides de larmes. Il fut aussitôt installé à l'hôtel ; la jeune marquise avait voulu désigner elle-même la chambre qu'il devait occuper, et lui avait assigné des fonctions qui le distinguaient des autres gens de service. Sa nouvelle position était donc aussi douce et aussi honorable qu'il le pouvait désirer. C'était lui qui, lorsque Antoinette sortait en voiture, l'escortait à cheval. Il était le distributeur discret de ses amitiés, car Antoinette était une de ces natures d'élite qui, placées au faite des félicités humaines, gardent une pensée de charité aux misères reléguées dans les basses œuvres de l'édifice social ; elle savait se faire pardonner ses richesses par le noble usage qu'elle en faisait. André continuait ainsi à Versailles une partie du rôle qu'il remplissait autrefois à Montpezat. Les bénédictions qu'il recueillait pour la jeune femme augmentaient encore la passion insensée qui le consumait. Chaque soir, il venait rendre compte à Antoinette des douceurs qu'il avait ainsi consolées ou de celles qu'il avait découvertes. Dans ces entretiens, se révélait tout ce qu'il y avait d'angélique et de généreux en elle ; son âme pure et souverainement noble apparaissait alors sans voiles.

André frayait peu avec les autres domestiques. Ce n'était pas qu'il se crût supérieur à aucun ; mais une sauvagerie naturelle l'en éloignait ; puis les allures de ces valets de bonne maison ne lui agréaient point ; il les voyait trop serviles en présence des maîtres, trop insolents envers leurs inférieurs ou du moins envers ceux qu'ils jugeaient tels ; il craignait d'entendre parmi eux parler d'Antoinette avec moins de respect qu'il n'en éprouvait pour elle ; il sentait qu'alors il ne serait peut-être pas assez maître de lui-même, et comprenait qu'un éclat serait plus désagréable qu'utile. Il se condamnait donc à une solitude à peu près absolue. Mais cette solitude avait ses dangers ; la pensée dévorante qu'il resoulait au plus profond de son être se faisait jour par fois, comme la flamme qu'on cherche à comprimer ; c'était alors des transports qu'il ne pouvait vaincre, des souffrances aiguës qui lui déchiraient la poitrine, puis des heures d'anéantissement où il restait sans parole et sans force. Et plus il luttait contre cette obsession d'une pensée unique qui s'alimentait même du désespoir, plus l'amour grandissait dans son cœur, envahissait tout son être et enflammait son sang. Il ne pouvait d'ailleurs s'isoler si complètement qu'il n'entendit parfois d'étranges récits par lesquels il apprenait qu'en amour les gentilshommes les plus fiers de leurs origines, se trouvaient souvent mis au niveau d'un vilain ou d'un laquais. Certes, il ne lui venait point à l'idée qu'Antoinette pût jamais se dégrader comme les femmes dont il entendait raconter les scandaleuses amours ; mais il se demandait si lui n'eût pas pu se rendre digne d'être un jour aimé par Antoinette. Eternel sophisme du cœur humain qui n'absout la faute que quand elle est commise au profit de son égoïsme et fait une auréole à sa victime de ce dont il fait aux autres un stigmate infamant.

Dans les moments de calme et de sang-froid, André s'épouvantait de la pente où il se sentait entraîné, et se disait alors qu'au mal dont il souffrait, il n'y avait qu'un seul remède, l'absence ; qu'il fallait s'éloigner au plus tôt, fuir Antoinette avant que son funeste secret, dévoilé ou deviné le fit chasser honteusement. Il résolut donc, un jour, de demander, sans plus de re-

tard, la permission de retourner auprès de sa mère. Il siva l'exécution de ce projet à l'heure où il avait l'habitude de rendre compte de sa journée à la marquise.

Ce soir-là, malheureusement, Mme de Lucenay rentra plus tard que d'ordinaire ; il en résulta qu'André, en l'attendant, eut tout le loisir de réfléchir à sa détermination, qui, le soir, ne lui parut plus avoir toute la sagesse qu'il y avait trouvée le matin. Il se demanda si Mme de Lucenay ne serait pas fondée à l'accuser d'ingratitude, si une telle démarche n'avait pas pour elle quelque chose de blessant en ce qu'elle en pouvait conclure que son service semblait à André déplaisant ou humiliant. Ses réflexions eurent pour effet de le jeter dans l'indécision, si bien qu'au moment où il entendit rentrer la voiture qui ramenait la marquise, il ne savait plus trop à quoi se décider.

Nos lecteurs se sont, sans doute, aperçus d'une erreur que nous avons commise dans notre dernier numéro, en omettant un chapitre de l'intéressante nouvelle d'André Lambert. Nous réparons aujourd'hui cette erreur qu'on voudra bien nous pardonner. Le morceau ci-dessus vient avant celui publié la semaine dernière.

Dans une de ces marches militaires toujours entourées de pièges et de dangers imprévus, André apprit d'un soldat, fait prisonnier par les chouans et parvenu à s'échapper de leurs mains, qu'un rassemblement d'insurgés, commandés par un chef important, occupait un château situé à l'écart, au milieu d'un pays marécageux et boisé. André aussitôt disposa tout pour l'attaque ; son plan était de surprendre l'ennemi en lui dérochant le secret de sa marche, et de rendre ainsi la résistance impossible, ou du moins plus difficile. Les manœuvres prescrites par le chef de brigade s'exécutèrent sans que rien indiquât que l'éveil eût été donné aux révoltés. A la tombée de la nuit, toute la colonne était parvenue à la lisière du bois au centre duquel était situé le château, construit au milieu d'un étang qui l'entourait de toutes parts. Dès que l'obscurité fut complète, les républicains pénétrèrent dans le bois, qu'ils franchirent sans obstacle, et arrivèrent à un espace découvert qui les séparait de l'étang, dont les eaux disparaissaient sous les roseaux et les herbes aquatiques. Les républicains avançaient toujours, mais lentement et avec précaution ; le silence même de l'ennemi leur faisait pressentir qu'ils étaient découverts et que l'entreprise ne serait pas aussi facile qu'on l'avait espéré. En effet, lorsque les troupes furent à peu de distance du marais, retentit ce cri de la chouette, si connu des soldats, et qui révélait infailliblement la présence de l'ennemi. Presque aussitôt, une effroyable décharge partit du sein même de l'étang, sans que les troupes pussent apercevoir autre chose que la lueur des fusils. Ebranlés par cette attaque imprévue, ils ripostèrent cependant avec assez de calme et sans perdre leurs rangs. La fusillade continua quelque temps, au grand désavantage des républicains, obligés de tirer au hasard, et qui ne voyaient pas l'ennemi, dont chaque décharge était meurtrière. André lui-même souffrait de ce combat inégal où l'on ne pouvait saisir l'ennemi corps à corps ; il ramena sa troupe en arrière jusqu'au bois, puis il donna l'ordre à un certain nombre d'hommes de s'avancer en tirailleurs jusqu'au bord de l'étang et de le sonder. Malgré un feu serré des Vendéens, plusieurs soldats parvinrent jusqu'au marais et reconnurent qu'il était complètement gelé, ce qui avait permis aux chouans de s'y établir à l'abri des roseaux et de broussailles entassées. Instruit de cette circonstance, André fit marcher en avant, ordonnant de ne pas tirer et d'attaquer à la baïonnette.

te. C'était le genre de combat que préféraient les soldats républicains, parce qu'il est le plus favorable aux troupes régulières. En effet, les Vendéens, comprenant le dessein de leurs adversaires, se retirèrent peu à peu, tout en continuant la fusillade, vers l'entrée du château; mais là, une horrible confusion se mit parmi eux, la porte étant trop étroite pour le grand nombre d'hommes qui s'y précipitaient. Les républicains les joignirent presque aussitôt et pénétrèrent avec eux dans le château, où la résistance se prolongea quelque temps encore. André, pensant bien que le chef vendéen chercherait à faire retraite en profitant des derniers efforts des siens, avait retenu au dehors une partie de son monde pour surveiller toute tentative d'évasion. En effet, une petite porte, cachée dans l'ombre projetée par une tour, s'ouvrit, et l'on vit sortir quelques hommes qui s'avancèrent avec précaution en se cachant dans les roseaux. Mais presque au même moment, les fenêtres d'un appartement du château volèrent en éclats sous les coups de crosses de fusils, et une décharge fut faite sur les fugitifs, qui tombèrent. André les fit relever, et, comme ils n'étaient que blessés, ordonna de les transporter au château.

Un des blessés était effectivement le chef des rebelles. Frappé mortellement, il demanda à voir l'officier qui commandait les troupes républicaines. André se rendit à ce désir, après avoir prescrit les dispositions nécessaires pour le cas où les Vendéens reviendraient en forces essayer de reprendre le château.

Le prisonnier était étendu sur un mauvais matelas, dans une vaste salle où rez-de-chaussée, imparfaitement éclairée par quelques flambeaux grossiers et un grand feu que les soldats avaient fait dans la cheminée.

— Monsieur, dit-il en apercevant André, nous sommes ennemis, et quoique, dans cette guerre implacable, la haine survive même à la défaite, je vous ai prié de venir pour vous demander un service.

— Je suis à votre disposition, répondit André; vous savez d'ailleurs que ce n'est pas notre faute si cette guerre implacable, comme vous dites, traîne après elle tant d'horreurs.

— Je sais, reprit le blessé, que le général Marceau fait tout ce qui lui est possible pour arrêter le carnage; mais vous n'obtiendrez rien de vos soldats, exaspérés par les superstitieuses atrocités de ces stupides paysans...

— Vous n'êtes pas de ce pays? interrompit André.

— Non, Monsieur, heureusement. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Je vais mourir et n'ai plus que quelques instans à dépenser. Rendez-moi le service de m'écouter sans m'interrompre.

Il se recueillit un instant et reprit :

— Je m'appelle le marquis de Lucenay...

Ce nom fit tressaillir André; le mourant ne s'en aperçut point et continua :

— Emigré un des premiers, je ne suis venu ici que tout récemment, sur l'ordre formel des princes et contre mon gré; car je laissais en Allemagne des amis, des compagnons d'armes avec lesquels je combattais depuis long-temps. Je savais ce que je trouvais en ce pays : des troupes indisciplinées, des chefs en désaccord, une contrée ruinée, des défaites inévitables. Je ne me trompais pas, et mes espérances ont été dépassées. Ils ne sauront jamais là bas tout ce que j'ai souffert ici en quelques mois. Je meurs pour leur obéir, mais je meurs inutilement.

Il se tut. André le contemplait avec une douloureuse émotion. Cet homme avait fait le malheur de sa vie; il lui avait arraché tous ses rêves d'avenir; il lui avait pris sa liberté; cet homme avait bâti son bonheur sur le malheur d'André. Et maintenant les deux rivaux se trouvaient en présence, l'un mourant et vaincu,

l'autre plein de vie et victorieux; celui-là l'âme remplie d'amertume et de désespoir, celui-ci compatissant et animé d'une sainte confiance dans la cause qu'il défendait. Une heure auparavant, André aurait cherché le marquis pour lui arracher la vie; maintenant, il le plaignait de mourir et de mourir ainsi.

— Après tout, reprit M. de Lucenay sortant de sa rêverie, tout cela n'est peut-être qu'une expiation du mal que j'ai fait, et c'est pour le réparer, s'il en est temps encore, que je vous ai prié de vous rendre auprès de moi. Il y a environ dix ans, j'ai, par une lâche vengeance, obtenu une lettre de cachet contre un homme que je soupçonnais avoir inspiré de l'intérêt à une femme que j'aimais. Cet homme fut mis à la Bastille. Il n'en est sorti que le 14 juillet 1789. Ce qu'il est devenu, je l'ignore; je n'ai pas cherché à le savoir; mais, depuis le jour où je l'ai privé de sa liberté, je n'ai plus été heureux; une basse jalousie s'était emparée de moi; j'ai rendu malheureuse ma femme, que j'aurais dû respecter et admirer; je l'ai calomniée lâchement, car elle n'avait personne à qui se plaindre, à qui demander protection et justice. Emigré, puis chassé de mon pays, jeté dans une guerre atroce et misérable, j'y ai cherché, j'y ai trouvé une mort qui m'affranchit du malheur et de mes remords.

Voici maintenant ce que j'ai à réclamer de vous. Cet homme que j'ai persécuté, il faudrait le retrouver; il s'appelle André...

— André Lambert! interrompit presque involontairement le chef de brigade.

— André Lambert, répéta le marquis étonné; le connaissez-vous donc?

— C'est lui-même qui vous écoute, monsieur de Lucenay.

— Vous, s'écria le mourant avec une sorte de terreur! vous, André Lambert!... Ah! le ciel est donc juste, comme ils disent. Eh bien! qu'il en soit selon sa volonté. André Lambert, il faut maintenant que vous alliez retrouver la marquise de Lucenay.

— Elle vit, Monsieur?

— Je le crois, je l'espère, répondit le marquis d'une voix sombre. Je l'ai, en partant pour la Vendée, laissée à Coblenz, malade et trop faible pour se retirer, comme je voulais qu'elle le fit, plus avant en Allemagne. Coblenz ne peut tarder à tomber entre les mains des Français; vous saurez donc bientôt et facilement si la marquise y réside encore. Là ou ailleurs, vous lui remettrez cette lettre que j'ai écrite pendant le dernier combat; elle contient mes dernières volontés... et la demande d'un pardon que je n'ai point mérité.

Depuis que M. de Lucenay avait appris qu'il parlait à André l'excitation febrile qui l'avait soutenu jusque là s'était affaiblie peu à peu; sa parole était devenue moins rapide et plus sourde. Après les derniers mots qu'il venait de prononcer, il semblait anéanti et près d'expirer; il eut à peine la force de murmurer encore : — A présent, Monsieur, comme un prêtre n'est pas là pour m'aider à mourir en chrétien, promettez-moi d'accomplir mes derniers vœux... pardonnez-moi... et laissez-moi mourir en soldat.

Il rejeta sa tête sur l'oreiller, passa la main sur son front, comme pour en écarter une idée impotente et expira.

Cet événement attrista profondément André et acheva de le dégoûter de la guerre de Vendée. Marceau, d'ailleurs, venait d'être appelé à l'armée de Sambre-et-Meuse. André demanda l'autorisation de suivre son général, et l'obtint par l'entremise d'Antoine. En passant à Paris, il se fit accorder un congé qu'il voulait employer à se procurer des renseignements sur la situation de la marquise.

Ce n'était pas là une entreprise facile. Coblenz était encore au pouvoir des Autrichiens;

les relations avec les émigrés étaient formellement interdites et sévèrement punies par le gouvernement français. Mais la passion ne connaît pas d'obstacles. André, au risque de sa vie, franchit la frontière, se présenta à Coblenz sous un déguisement, se donnant pour un envoyé du marquis de Lucenay, chargé d'une mission importante auprès de la marquise. Les preuves qu'il put fournir à l'appui de cette allégation, soit en parlant avec détails des événements de la Vendée, soit en montrant la lettre dont il était porteur, le firent accueillir des émigrés français en résidence à Coblenz. Ce ne fut pas toutefois sans répugnance qu'il se mit en relations avec ces hommes armés contre leur patrie, avec ces Français qui s'étaient mis à la suite des ennemis de la France. L'intérêt tout spécial qui le faisait agir, ce qu'il savait de la triste condition d'Antoinette, purent seuls lui donner le courage de rester à Coblenz. Après bien des recherches infructueuses, il finit par découvrir que Mme de Lucenay habitait une pauvre maison dans un des quartiers les plus retirés de la ville. Il s'y rendit aussitôt. La demeure de la marquise était, en effet, une des plus misérables. Lorsque André frappa à la porte, une vieille femme aux habits délabrés vint lui ouvrir, et, après qu'il eut demandé la marquise de Lucenay, l'introduisit dans une chambre dont la nudité et le désordre n'annonçaient que trop clairement la misère et la souffrance de ceux qui l'habitaient. Le cœur d'André se serra cruellement et ses yeux se remplirent de larmes quand la vieille lui montra silencieusement un grabat sur lequel gisait une femme en proie à la fièvre et épuisée par la maladie.

Comme la marquise, car c'était elle qui gisait là, n'avait pas paru remarquer la présence d'un étranger, la vieille s'approcha du lit en disant :

— Madame, voici quelqu'un qui vous demande.

La malade souleva la tête et jetant autour d'elle un regard incertain :

— Que me veut-on? dit-elle.

La vieille répéta sa phrase en indiquant du doigt André toujours immobile.

— Pardon, Monsieur, dit la marquise; je ne vous voyais pas et je reçois si peu de visites que je n'aurais pas compris ce qu'on m'avait dit. Quel objet vous amène ici?

— Vous êtes souffrante, Madame, dit André. J'ai à vous parler d'affaires sérieuses; il vaudrait mieux peut-être attendre que vous ayez repris quelque force.

— Hélas! Monsieur, attendre, ce serait risquer de me trouver plus faible encore, car chaque jour mes forces diminuent. Je ne me relèverai pas de ce lit où je suis couchée.

André n'eut pas le courage de repousser cette triste prédiction; la mort était visiblement empreinte sur le pâle visage de la marquise. La vieille femme s'était éloignée pendant ces premières paroles.

— Je suis porteur de tristes nouvelles, Madame, reprit André après un instant de silence, pendant lequel il réunissait tout son courage. J'arrive de la Vendée.

— Vous avez vu M. de Lucenay?

— J'ai assisté à ses derniers moments.

— Il est mort. Oh! mon Dieu! s'écria Antoinette sans chercher à retenir ses larmes.

André avait prévu cette douleur; il la trouvait juste et naturelle; il eût blâmé la marquise d'apprendre avec indifférence la mort de son mari, quelque malheureuse qu'elle fût par lui. Cependant l'égoïsme est si profondément enraciné dans le cœur humain, que ces larmes données à un rival, et à un rival mort, affectèrent péniblement André. Mais sa noble nature reprit le dessus presque aussitôt, et il réprima ce mouvement indigne.

Sans doute Antoinette avait beaucoup souffert par la faute et la volonté de M. de Lucenay ; mais elle avait aimé cet homme, par reconnaissance d'abord, puis par affection, et quand il était devenu injuste envers elle, par devoir et par commisération. D'ailleurs, elle portait son nom ; elle espérait toujours qu'il finirait par revenir de ses erreurs ; enfin, c'était le seul appui qui lui restât au monde, car Mme de Montpezat et Mme de Lucenay étaient mortes depuis long-temps. Reprenant cependant un peu courage, et s'adressant au messager :

— Et vous, Monsieur, vous l'avez vu mourir.

— Oui, Madame, blessé mortellement ; il m'a, à sa dernière heure, remis cette lettre en me recommandant de vous la faire tenir, en quelque lieu que vous fussiez.

André donna sa lettre à Antoinette, qui l'ouvrit en tremblant et la lut les larmes aux yeux.

Dans cette lettre, écrite au moment du combat et nécessairement très courte, le marquis, prévoyant bien l'impossibilité d'échapper à la mort soit dans la lutte, soit après, demandait à sa femme pardon pour tout le mal qu'il lui avait fait, et lui recommandait de suivre rechercher André Lambert et de l'indemniser, à tout prix, de sa longue captivité.

— Vous connaissez le contenu de cette lettre ? dit la marquise à André.

— Non, Madame, je n'étais pas auprès du marquis lorsqu'il l'a écrite. Je ne l'ai vu que mourant.

— Vous étiez donc prisonnier avec lui ?

— Non, Madame ; car j'étais dans les rangs des adversaires du marquis.

Antoinette regarda André avec épouvante ; elle pensa que peut-être cet homme était celui qui avait frappé son mari. André devina cette pensée, il y répondit :

— Je commandais les troupes contre lesquelles M. de Lucenay a combattu, et c'est à ce titre qu'il m'a fait appeler auprès de lui et m'a remis cette lettre. Pour vous la porter moi-même, j'ai quitté la France, et je suis venu ici sous un costume et un titre empruntés.

— Lisez donc cette lettre, Monsieur, car des recommandations qu'elle contient il en est une que je ne pourrai exécuter, et vous pourrez rendre service à celui qu'elle concerne.

André lut rapidement.

— Madame, dit-il, en rendant la lettre à la malade, tous les vœux de M. de Lucenay sont maintenant remplis ; sa lettre vous est parvenue ; vous lui avez pardonné comme il le demande, et André Lambert ne réclamera aucune indemnité.

— Serait-il mort aussi ? demanda la marquise avec effroi.

A ce moment encore, un cruel sentiment d'égoïsme se réveilla dans le cœur d'André. Cette question, l'accent qu'y avait mis Mme de Lucenay lui prouvaient qu'il n'était pas oublié ; qu'on se souvenait de lui avec intérêt, et, oubliant, lui, que c'était une mourante qui parlait, il eut un mouvement de joie ; il en fut honteux, et s'empressa de répondre :

— André Lambert, Madame, était auprès du marquis expirant, comme vous, André a pardonné, et comme le marquis André à son tour sollicite ici votre pardon.

Cette nouvelle émotion acheva d'épuiser le peu de forces de madame de Lucenay ; elle s'évanouit. André appela la vieille et tous deux réunissant leurs soins, parvinrent à ranimer la malade. Quand elle eut repris connaissance, elle voulut qu'André lui fit le ré-

cit de tout ce qu'il avait souffert jusqu'à ce jour ; il obéit, ne cachant que son amour ; mais Antoinette le devina par les efforts même qu'il fit pour le dissimuler.

— Vous avez souffert et vous avez été généreux pour vos ennemis, lui dit-elle ; je ne puis que vous en remercier pour M. de Lucenay et pour moi. Le ciel a été juste de vous récompenser, car vous voyez que, moi, je ne le pourrai pas.

Leur entretien se prolongea encore ; André voulut le rompre plusieurs fois pour ne pas trop fatiguer la malade.

— Restez, lui disait-elle, j'ai si peu de temps encore à pouvoir donner au seul ami qui me reste.

Ils se quittèrent enfin ; mais André revint le lendemain et les jours suivants. Sa présence semblait ranimer Antoinette en dépit des médecins qui avaient déclaré la marquise atteinte d'une maladie incurable et mortelle. Vanité de la science humaine. C'était le chagrin qui dévorait cette femme encore jeune, et maintenant qu'un rayon de bonheur était descendu dans son âme, elle reprenait à la vie, et la mort abandonnait sa proie. Lorsque M. de Lucenay avait annoncé à sa femme le départ forcé d'André pour les colonies, Antoinette n'avait pas été dupe de ce mensonge ; s'étant renseignée en secret, elle avait acquis la certitude qu'il n'était point parti, mais, comme elle n'avait pu apprendre ce qu'il était devenu, elle avait soupçonné la vérité. La conduite de M. de Lucenay l'avait révoltée et ce sentiment, joint aux torts que le marquis se donnait chaque jour, avait éveillé dans le cœur d'Antoinette un intérêt que le temps avait constamment augmenté. Puis, lorsque abandonnée de tous, n'ayant plus d'autre espoir que de voir s'achever au plus tôt une vie de souffrance et d'isolement, André reparaisait, plus dévoué que jamais, l'aimant assez pour ne pas le lui dire, meilleur et plus digne d'être aimé qu'il ne l'avait jamais été. Aussi Antoinette l'aima-t-elle et pour le bonheur qu'il lui apportait et pour ce, qu'à cause d'elle, il avait souffert.

Lorsque Antoinette fut en état de supporter la fatigue d'un voyage, André lui fit quitter Coblenz et voulut qu'elle rentrât en France. Ils y rentrèrent par les provinces belges, que les armées françaises venaient de conquérir. Antoinette trouva un asile à Paris dans la famille d'Antoine. André repartit pour l'armée. Quelques mois après, il revint général de brigade et épousa alors madame de Lucenay.

Lorsque, sous le consulat, la France put, sans danger, pardonner à ceux de ses fils qui l'avaient abandonnée et que le gouvernement restitua aux émigrés les biens non vendus, Antoinette rentra en possession du château de Montpezat, qui avait échappé à la destruction. André et elle y vécurent honorés et aimés de tous, car André n'essaya pas de faire oublier qu'il était fils de paysans et madame Lambert ne chercha pas à rappeler qu'elle était la fille des seigneurs de Montpezat.

FELIX LATRADE.

CRITIQUE.

Les Anglais dans l'Inde (1)

II.

L'histoire, — vous l'avez sans doute remarqué depuis long-temps, — n'est qu'un vaste champ d'hypothèses. A chaque grand évé-

(1) *L'Inde sous la domination anglaise*, par M. Barthelemy de Penhoen. — Paris, 1844, au comptoir des Imprimeurs-Unis.

nement, et surtout à ceux qui ont entraîné des conséquences énormes, vous pouvez faire halte, et vous demander ce qu'il eût fallu pour que cet événement, prévenu, changé, modifié, n'engendrât aucun effet, ou pour qu'il devint la cause de résultats tout opposés à ceux qu'il a produits.

Adressez-vous cette question à propos des affaires de l'Inde en 1752, lorsque, le 6 septembre, Robert Clive partit de Madras, chargé d'opérer la diversion dont il avait eu l'idée, à la tête de 200 Européens et de 300 cipayes. Que fallait-il pour écraser cette misérable bande ? que fallait-il pour affermir Chundah-Sahab sur le trône, et pour ruiner à jamais la puissance anglaise dans l'Inde ? A peine un de ces bataillons que dévorèrent par centaines les campagnes impériales. Trois cents hommes de bonnes troupes, commandées par un officier intelligent, auraient étouffé en germe cette conquête immense, à laquelle l'Angleterre ne songeait pas encore, et que Duplex aurait rendue impossible, si la victoire lui eût donné le temps et l'influence dont il avait besoin pour réaliser sa merveilleuse conception.

La prise d'Arcot n'était rien. Clive, arrivant à l'improviste au pied de ses murailles presque abandonnées, y entra, sans coup-férir, par une nuit d'orage, à la lueur des éclairs et du tonnerre ; mais il fallait s'y maintenir. Or, la tâche était difficile : quelques murailles de boue desséchées, des fossés sans eau, 300 hommes décimés par le climat, des provisions insuffisantes, voilà toutes les ressources dont pouvait disposer ce capitaine improvisé, commis la veille encore, et à peine âgé de 25 ans ! Quelques jours après l'occupation d'Arcot, il fut assiégé par 7,000 cavaliers, 3,000 fantassins et 150 soldats d'Europe, pourvus d'artillerie par les soins de Duplex. La tranchée fut ouverte ; les deux seules pièces de gros calibre qu'eussent les Anglais furent démontées, et en six jours les ramparts offraient une brèche de 50 pieds. La faim, d'ailleurs, plaçait la garnison dans une situation critique. Les rations diminuaient chaque jour ; elles auraient manqué sans l'incroyable dévouement des cipayes. Ils vinrent trouver Clive, qui avait su leur inspirer un véritable enthousiasme, et lui dirent ces simples paroles : — " Donnez tout le riz à vos Anglais ; l'eau où il aura bouilli pourra nous suffire."

Près de succomber, Clive demandait secours de tous côtés et à tout prix. Du fort Saint-David, avec lequel, nonobstant le blocus, il avait trouvé moyen de correspondre, il lui arriva un renfort de cent Européens et cent cipayes ; mais ils ne purent se glisser dans la place. Il y avait près d'Arcot un camp de 6,000 brigands malhattes, commandés par un chef nommé Morari-Row. Clive lui fit demander assistance. Les Malhattes vinrent, en effet, et tentèrent, mais en vain, de pénétrer dans le fort. L'assaut, cependant, se préparait.

Rajah Sahab, chef des assiégés, avait à dessein diléré jusqu'au 21 novembre, jour de fête pour les musulmans. Ce jour-là, ils boivent sans mesure le jus enivrant du *bang*, qui les étourdit et les rend furieux. D'ailleurs, tout fidèle croyant est persuadé que le paradis de Mahomet s'ouvrira sans retard au guerrier qui succombe, les armes à la main, durant la sainte journée anniversaire de la mort d'Hassan. En tête de ces ivrognes fanatisés, marchait en bon ordre une ligne d'éléphants, le front et le poitrail cuirassés de fer. Ainsi se présentèrent-ils, au point du jour, devant les deux brèches ouvertes par le canon français.

Clive s'était couché à minuit, brisé de fatigue. Au premier bruit, il fut sur les remparts. Les assiégés accouraient en foule, sans aucun ordre, mais avec une intrépidité inouïe.

La mitraille, les bombes, les fusées, jetées à profusion sur les brèches, brisaient en vain cette masse compacte. Clive pointait lui-même un de ses canons. Après une heure et demie de carnage, les Indiens faiblirent les éléphants, lancés sans succès contre les portes, en guise de béliers vivans, avaient pris la fuite, effrayés ou blessés, et avaient contribué, pour leur bonne part, à la défaite des assiégeans. Ceux-ci étaient tellement abatus, que, le soir même, ils levèrent le siège. Par ce seul fait, la face des affaires changeait dans le Carnatique.

En effet, les Indiens, jusque là domptés par le prestige du nom français, allaient apprendre à redouter une autre puissance. Clive avait rallié les Mahrattes. Avec ceux-ci et un renfort de neuf cents hommes qui lui fut envoyé du fort St-David, il attaqua résolument un corps d'armée dans lequel trois cents Européens et deux mille cinq cents cipayes étaient enrôlés. Le combat fut opiniâtre; mais l'Anglais fut encore vainqueur, et, le lendemain, six cents cipayes quittèrent nos drapeaux pour s'attacher à sa fortune.

Nous n'avons pas le dessein de suivre pas à pas cette haute fortune dont nous venons d'esquisser le début. La chance des armes avait tourné: les succès politiques allaient venir. Chundah-Sahab, après quelques autres revers, ne pouvant plus solder ses principaux chefs, ceux-ci se hâtèrent de l'abandonner et de traiter avec les Anglais, placés alors sous le commandement du major Lawrence, le patron et le supérieur de Robert Clive. Dupleix attendait en frémissant des secours de France. Avant qu'ils fussent arrivés, D'Auteuil, qui commandait les troupes auxiliaires de Chundah-Sahab, se laissa bloquer dans la forteresse de Volcondali, par un corps anglais que commandait Clive. Une capitulation suivit. Les officiers français donnèrent leur parole de ne pas servir pendant une année, et les soldats furent faits prisonniers de guerre.

Pour compléter ce désastre, Chundah-Sahab lui-même eut l'imprudence de se fier à un des chefs alliés à l'Angleterre. Monackyee, — c'était le nom de ce traître, — avait promis, moyennant une forte somme d'argent, de conduire Chundah-Sahab dans l'établissement français de Karikal. Au lieu de tenir sa parole, il fit saisir ce malheureux prince, qu'il comptait vendre à l'un ou à l'autre de ses compétiteurs. Mais son avidité fut trompée; car, ne pouvant le livrer aux uns sans mécontenter les autres, il se vit réduit à s'en défaire secrètement.

Un Afghan, qu'il chargea de cette mission pénétra dans la prison de Chundah-Sahab. Ce prince, accablé d'années et d'infirmités, gisait sur la terre nue. Se doutant du dessein qui amenait ce sicaire, il supplia de le faire parler à Monackyee, dont il espérait sans doute éveiller la commisération. L'afghan, sans répondre un seul mot, tira son kriss et le lui plongea dans le cœur.

Monackyee fit aussitôt couper la tête de sa victime, et prit soin de l'envoyer, sur un plat, à Mahomet-Ali, qui, dit-on, vit ainsi pour la première fois le visage de son vieux rival. Embaumée plus tard, et enfermée dans une cassette de bois précieux, cette même tête fut envoyée à Delhi sous bonne escorte. C'est l'étiquette, de Nabob à grand Mogol.

Ni la mort de Chundah-Sahab, ni les revers militaires qui l'avaient précédée, ne troublèrent l'âme inébranlable de Dupleix. Il savait que les Mahrattes et les Mysoriens, alliés de Mahomet-Ali, avaient à se plaindre de ce prince; il noua des relations secrètes avec leurs chefs. En attendant le résultat de ses négociations, il avait fait solliciter à Delhi la confirma-

tion des titres que Chundah-Sahab lui avait naguère accordés, et son influence était encore si grande, qu'il la reçut aussitôt. Les patentes lui furent expédiées en grande pompe à Pondichéry. Nabob du Carnatique, il nomma comme son délégué d'abord le fils de Chundah-Sahab; puis, mécontent de celui-ci, le gouverneur de Velore, Mortiz-Ali, dont les richesses et l'influence devaient puissamment servir la cause des Français. A cette époque, pour soutenir la guerre que désapprouvait la compagnie des Indes, Dupleix avait avancé, de sa propre bourse, plus de 7,000,000 de livres tournois.

Malgré tout ce qu'il put faire, la campagne de 1753 dans le Carnatique, commencée sous les plus heureux auspices, eut de fâcheux résultats. Les Anglais réussirent à ravitailler Trichinopoly, toujours assiégé. Malgré les nombreux renforts que Dupleix était parvenu à lui envoyer, Astruc, qui commandait l'armée combinée des Français, des Mysoriens et des Mahrattes, se laissa battre dans l'île de Seringham par le major Lawrence. Clive était retourné en Angleterre pour y rétablir sa santé, profondément altérée; mais il n'était pas seul, comme on voit: tandis que Dupleix n'avait que des agens indignes de lui.

Bussy ne doit pas être compris dans ce blâme. Bussy-Castelnau, dans cette même année 1753, rachetait glorieusement, au Decan, nos défaites du Carnatique. C'était un de ces hommes résolus, prévoyans, habiles, qui savent se faire à tous les événemens, se prêter à toutes les mœurs, et rehausser, par une habile *mise en scène*, les talens par lesquels ils se sentent supérieurs aux autres hommes.

« Il portait, dit un historien anglais, des habits de brocard couverts de broderies, un chapeau galonné d'or, des souliers de velours noir richement brodés. Quand il se laissait voir aux yeux du peuple dont il voulait frapper l'imagination, c'était au fond d'une immense tente, haute de trente pieds, assez vaste pour contenir six cents hommes: — il était alors assis sur un fauteuil orné des armes du roi de France, et placé sur une estrade élevée, couverte elle-même d'un tapis brodé en velours cramoisi; — à droite et à gauche, mais sur de simples chaises, une douzaine de ces principaux officiers. Devant le seuil de sa tente, se tenaient sa garde européenne et sa garde indoue. Sa table était toujours servie en vaisselle plate, à trois ou quatre services. Il se plaisait à mêler la pompe asiatique à l'élégance française... Pendant les marches ou les revues, il montait un magnifique éléphant, tandis qu'une troupe de poètes et de musiciens le précédaient, chantant de vieilles ballades guerrières ou bien les récents exploits des Français (1). »

Le subahdar ou vice-roi du Decan, Salabut-Jung, devait à Bussy d'avoir vaincu les nombreux ennemis soulevés contre son autorité. Aussi lui accordait-il une influence sans bornes, dont le général français usait largement, mais presque toujours au profit de la France, ou bien dans des vues d'humanité. Les deux fils et la femme du nabob de Canoul lui devaient la vie. Il avait fait accorder au fils de Murzapha-Jung le gouvernement jadis possédé par son père, et dont on évaluait les revenus à un million de livres tournois. Pour la France, il obtint la cession de quatre provinces importantes: Mustaphanagur, Ellore, Rajamundrum, Chicanole. Ces possessions, y compris Mazulipatam et Condavir, nous rendaient maîtres des côtes de Coromandel et d'Orissa sur une étendue de 600 milles, c'est à dire depuis Medapilly jusqu'à la pagode de Jagerhaut.

(1) Sir John Malcolm. — *Memoirs on the life of lord Clive*. L'auteur a eu en sa possession les documens de famille fournis par lord Powis.

La régence de Madras, le centre de la puissance anglaise, se trouvait cernée par là, car elle avait d'un côté Pondichéry, de l'autre le Decan, soumis aux Français. Entre ces deux états, forcée de chercher à s'étendre, non plus sur les côtes, mais à l'intérieur, elle y trouvait l'empire de Mysore, fortement constitué, tel qu'il était encore quelques années après, sous Hyder-Ali et Tippoo-Sahab.

Si l'on veut se faire une idée de l'empire fondée par Dupleix, il faut jeter les yeux sur la carte de l'Inde dressée pour l'*Histoire de la Conquête*, par M. de Penhoen. On y voit ces possessions considérables en elles-mêmes, plus considérables encore par l'ascendant qu'elles exerçaient sur les vastes contrées de l'intérieur, où notre pouvoir ne pouvait encore se manifester directement. La France occupait une longue étendue de côtes, naturellement détachées du territoire indien par des chaînes de montagnes couvertes d'impassibles forêts de bambous. Ces remparts inaccessibles n'ont dans toute leur étendue que trois à quatre passes étroites dont chacune peut être défendue par une centaine d'hommes. Le revenu de ce territoire était évalué à 4,287,000 roupies (13,500,000 liv. tournois). Les manufactures de mousseline et d'autres étoffes, objet principal des exportations indiennes, s'y trouvaient plus multipliées que sur aucun autre point de la double péninsule, et fournissaient leurs produits à meilleur marché que dans le Carnatique. Une poignée de troupes suffisait à Bussy pour s'y maintenir. Ainsi, vaincu dans le Carnatique, Dupleix n'en poursuivait pas moins son entreprise avec son indébranlable persévérance. La France le laissait sans secours, sans munitions, sans argent, sans officiers habiles. Seul, et n'ayant que Bussy pour le seconder, il suffisait à tout: négociations, guerre, commerce, il faisait tout à la fois et sans perdre un seul instant de l'espoir de réussir.

Il avait des adversaires dignes de lui. Le gouverneur de Madras, nommé Saunders, avait enfin pénétré les vues ambitieuses de Dupleix, et dès ce moment, prenant sur lui toute la responsabilité, il osa malgré la paix signée en Europe, continuer la guerre sur les bords de l'Indus.

Dupleix sentit la nécessité d'arrêter ces combats, où les deux compagnies dont Saunders et lui représentaient les intérêts, épuisaient peu à peu leurs ressources. Ni à Paris, ni à Londres, on ne comprenait bien la gravité des intérêts qui s'agitaient dans l'Indostan. Les marchands de l'un et l'autre métropole demandaient, selon l'usage, la paix à tout prix. On tomba d'accord, pour ouvrir des conférences, et régler les intérêts des parties belligérantes.

Mais ces intérêts, confiés à des hommes comme Saunders et Dupleix étaient inconciliables. Le Français, fort de ses titres d'investiture, prétendait à l'autorité suprême sur toutes les contrées situées au midi de la Kirstna; l'Anglais, qui prétendait avoir aussi des patentes signées du Grand-Mogol, mais qui se gardait bien de les produire, voulait que le partage des territoires occupés par les deux nations les mit sur un pied de parfaite égalité. Dupleix demandait que Salabut-Jung fût reconnu subahdar du Decan, ce qui n'eût permis aux Anglais de rester dans le Carnatique. Saunders demandait que Mahomet-Ali fût reconnu nabob de cette dernière province, ce qui en eût chassé les Français. Il était difficile de s'entendre; aux prétentions réciproques succédaient les reproches et les récriminations. Les conférences furent rompues après onze jours de débats inutiles.

La guerre n'avait pas cessé pendant qu'elles avaient lieu; elle reprit ensuite, plus arden-

te que jamais, et dans les premiers jours de février 1754, les Anglais subirent le plus terrible échec dont ils eussent eu à se relever depuis la prise de Madras. Un immense convoi destiné à Trichinopoly, fut attaqué à l'improviste par les Français et les Mahrattes. Tous les vivres, munitions, équipages, environ 8,000 l. st. d'argent monnayé; mais ce qui était plus précieux encore, un tiers des forces européennes dont le major Lawrence avait le commandement, furent perdues pour la compagnie anglaise. Déjà épuisée avant ce désastre, on peut juger ce qu'il eût été pour elle, si l'ineptie du gouvernement français ne fût venue changer la face des choses.

Dans un chapitre curieux d'histoire diplomatique, M. A. de St-Priest racontait dernièrement en détail les intrigues qui se rattachent à ce désastreux abandon de l'Inde par les ministres de Louis XV. On y pourra voir comment, sur la dénonciation combinée des marchands de Londres et des marchands de Paris, le ministère français en vint à concevoir contre Dupleix les plus absurdes préventions. Comme de nos jours, on prêchait la cordiale entente; comme de nos jours, les intérêts des deux peuples furent débattus dans une commission mixte; seulement, tandis que le duc de Mirepoix, le comte du Lude et Duvelaer, le directeur de la compagnie française, allaient à Londres faire assaut de logique avec les diplomates du FOREIGN-OFFICE et de la Cité, une flotte considérable, chargée de troupes nombreuses, enfilait, aux frais du gouvernement anglais, vers les mers de l'Inde.

La France, elle, fut moins bien avisée. Au lieu d'une armée, elle n'envoya qu'un homme à Pondichéry. Cet homme était chargé de remplacer Dupleix, de vérifier les comptes et de conclure la paix.

Godeheu, — c'était le nom de ce commis, — se pénétra si bien du sens de sa mission, il fit à la paix de tels sacrifices, il se montra si bien disposé à ruiner son pays par les plus indignes concessions, que Saunders lui-même n'osa demander plus que ce qui lui offrait ce négociateur désintéressé. Les conditions de la paix étaient aux deux compagnies le droit d'intervenir dans les affaires de l'Inde. Toutes les places, toutes les provinces récemment occupées par elles devaient être restituées au Grand-Mogol. Les possessions des deux peuples devaient être mises sur le pied d'égalité, etc., etc. Bref, nous perdions tous les avantages obtenus jusqu'alors; les Anglais obtenaient tous les points pour lesquels ils avaient combattu. Aussi le colonel Wilkes remarque-t-il ironiquement, en parlant de traité :

« Il est douteux qu'aucune nation ait jamais tant sacrifié à la paix que les Français en cette occasion. »

Dupleix, qui avait assis son autorité sur des bases en apparence inébranlables; Dupleix, qui avait donné à la France trente-cinq millions de sujets; Dupleix, qui pouvait, d'un moment à l'autre, renverser le trône du grand Mogol, et qui provisoirement, offrait à la compagnie des Indes, pour en prendre immédiatement possession si elle le voulait, le royaume de Tanjore, quitta ces rivages où son nom avait retenti plus haut que celui d'aucun monarque, et où des monumens, des villes entières bâties sous son nom, attestaient ses triomphes. Il les quitta, disons-nous, humilié, maltraité, honni. La compagnie qui prélevait d'énormes revenus sur les territoires acquis par lui, refusa de reconnaître les dépenses qu'il avait faites pour elle sans y être expressément autorisé. Arrivé en France, il voulut recourir

aux tribunaux; un ordre du roi suspendit le procès. On lui contesta sa gloire; on l'abreuva de dégoûts; on lui imputa tous les désastres dus à l'incapacité de ses successeurs. A peine, poursuivi par de nombreux créanciers, put-il obtenir quelques arrêts de surséance, accordés plutôt au marquis Dupleix, — on l'avait fait Marquis! — qu'au grand administrateur, à l'homme d'état, au conquérant.

Clive, son plus redoutable antagoniste, éprouvait au même temps, mais non pas au même degré, l'inconstance de la fortune. La cité de Londres l'avait salué à son retour, comme le sauveur du commerce anglais. Mais la chambre des communes, où il voulut entrer, annula contre toute justice, une élection pour laquelle il avait dépensé des sommes énormes. Le gouvernement, par manière de compensation, lui offrit le gouvernement du fort Saint-David. Clive accepta sans hésiter, et il arrivait à son poste au moment où le départ de Dupleix lui livrait, pour ainsi dire, la presque île indienne.

Clive, Warren Hastings, Wellesley n'avaient plus de rival.

OLD NICK.

— Feuilleton du National.

Economie politique.

ANALYSE OU ABRÉGÉ
DU

TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE DE J.-B. SAY.*

LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

CHAPITRE SEPT.—*Du travail de l'homme, du travail de la nature, et de celui des machines.*

J'appelle TRAVAIL l'action suivie à laquelle on se livre pour exécuter une des opérations de l'industrie, ou seulement une partie de ces opérations.

Quelle que soit celle de ces opérations à laquelle le travail s'applique, il est productif, puisqu'il concourt à la création d'un produit. Ainsi le travail du savant qui fait des expériences et des livres, est productif; le travail de l'entrepreneur, bien qu'il ne mette pas immédiatement la main à l'œuvre, est productif; enfin le travail du manouvrier, depuis le journalier qui bêche la terre, jusqu'au matelot qui manœuvre un navire, est encore productif.

Il est rare qu'on se livre à un travail qui ne soit pas productif, c'est-à-dire, qui ne concourt pas aux produits de l'une ou de l'autre industrie. Le travail, ainsi défini, est une peine; et cette peine ne serait suivie d'aucune compensation, d'aucun profit; quiconque la prendrait commettrait une sottise ou une extravagance. Quand cette peine est employée à dépouiller, par force ou par adresse, une autre personne des biens qu'elle possède, ce n'est plus une extravagance: c'est un crime. Crime contre l'individu, que l'on dépouille; crime contre la société, à qui l'on refuse de donner la part de travail qu'un chacun lui doit. Et ce n'est plus une production, mais un déplacement de richesse.

Nous avons vu que l'homme force les agents naturels, et même les produits de sa propre industrie, à travailler de concert avec lui à l'œuvre de la production. On ne sera donc

* Voy. les Nos. 9, 13, 16, 22 et 23 de la Revue.

point surpris de l'emploi de ces expressions: le TRAVAIL ou les SERVICES PRODUCTIFS DE LA NATURE, le TRAVAIL, ou les SERVICES PRODUCTIFS DES CAPITALS.

Les services productifs des agents naturels et les services productifs des produits auxquels nous avons donné le nom de CAPITAL, ont entre eux la plus grande analogie, et sont perpétuellement confondus; car les outils et les machines qui font partie d'un capital, ne sont en général que des moyens plus ou moins ingénieux de tirer parti des forces de la nature. La machine à vapeur n'est qu'un moyen compliqué de tirer parti alternativement de l'élasticité de l'eau vaporisée et de la pesanteur de l'atmosphère; de façon qu'on obtient réellement d'une machine à vapeur une quantité d'utilité plus grande que celle qu'on obtiendrait d'un capital égal, mais qui ne mettrait pas en jeu les puissances de la nature.

Cela nous indique sous quel point de vue nous devons considérer toutes les machines, depuis le plus simple outil jusqu'au plus compliqué, depuis une lime jusqu'au plus vaste appareil; car les outils ne sont que des machines simples, et les machines ne sont que des outils compliqués que nous ajoutons à nos bras pour en augmenter la puissance; et les uns et les autres ne sont, à beaucoup d'égards, que des moyens d'obtenir le concours des agents naturels. Leur résultat est évidemment de donner moins de travail pour obtenir la même quantité d'utilité, ou, ce qui revient au même, d'obtenir plus d'utilité pour la même quantité de travail humain. Les outils et les machines étendent le pouvoir de l'homme; ils mettent les corps et les forces physiques au service de son intelligence; c'est dans leur emploi que consistent les plus grands progrès de l'industrie.

L'introduction des nouveautés les plus précieuses est toujours accompagnée de quelques inconvénients; quelques intérêts sont toujours liés à l'emploi d'une méthode vicieuse, et ils se trouvent froissés par l'adoption d'une méthode meilleure. Mais ce n'est pas en Amérique, où l'industrie ne trouve jamais assez de bras pour satisfaire à ses besoins, que l'on doit craindre la multiplication des machines, ni redouter jamais les violences populaires qui accueillirent quelques fois l'introduction d'un nouveau procédé chez les populations trop denses de l'Europe. D'ailleurs, même dans les vieux pays, ces inconvénients sont atténués par les circonstances qui les accompagnent ordinairement. 1° C'est avec lenteur que s'exécutent les nouvelles machines, et que leur usage s'étend; ce qui laisse aux industriels dont les intérêts peuvent en être affectés, le loisir de prendre leurs précautions et de s'adonner à d'autres occupations. 2° On ne peut établir des machines sans beaucoup de travaux qui procurent de l'ouvrage aux gens laborieux dont elles peuvent détruire les occupations précédentes. 3° Le sort du consommateur, et par conséquent de la classe ouvrière qui souffre, est amélioré par la baisse de la valeur du produit même, auquel elle concourait.

Quant à l'effet ultérieur, général et permanent, il est tout à l'avantage des machines. — En effet, si par leur moyen, l'homme fait une conquête sur la nature, et oblige les forces naturelles, les diverses propriétés des agents naturels, à travailler pour son utilité, le gain est évident. Il y a toujours augmentation de produit, ou diminution de frais de production. Si le prix vénal du produit ne baisse pas, cette conquête est au profit du producteur, sans rien coûter au consommateur. Si le prix baisse, le consommateur fait son

profit de tout le montant de la baisse, sans que ce soit aux dépens du producteur.

D'ordinaire la multiplication d'un produit en fait baisser le prix : le bon marché en étend l'usage ; et sa production, quoique devenue plus expéditive, ne tarde pas à occuper plus de travailleurs qu'auparavant. Les filatures de coton, et l'imprimerie, en sont des exemples frappants.

Combien d'exemples aussi, nos voisins des États-Unis ne nous fournissent-ils pas, dans la fabrication de la plupart des produits les plus utiles, les plus usuels ? C'est par des machines, par des procédés aussi curieux et ingénieux, qu'expéditifs et économiques, qu'ils font ces seaux, ces balais, ces horloges de cuivre et de bois, ces chaussures communes, ces formes de cordonniers, ces conserves de fruits, etc. qu'ils n'apportent pas au Canada seulement, mais qu'ils vont déposer à si bas prix sur tous les marchés du monde, dans l'Amérique du Sud, aux deux Indes, jusqu'à la Chine ; et même en Europe, ce cœur de l'industrie humaine.

Quelqu'avantage que présente l'emploi d'une nouvelle machine pour la classe des entrepreneurs et même pour celle des ouvriers, ceux qui en retirent le principal profit sont les consommateurs ; ET C'EST TOUJOURS LA CLASSE LA PLUS ESSENTIELLE, PARCEQU'ELLE EST LA PLUS NOMBREUSE, PARCEQUE LES PRODUCTEURS DE TOUT GENRE VIENNENT S'Y RANGER, ET QUE LE BIEN-ÊTRE DE CETTE CLASSE, COMPOSÉE DE TOUTES LES AUTRES, CONSTITUE LE BIEN-ÊTRE GÉNÉRAL, L'ÉTAT DE PROSPÉRITÉ D'UN PAYS. (1) Je dis que ce sont les consommateurs qui retirent le principal avantage des machines : en effet, si leurs inventeurs jouissent exclusivement pendant quelques années du fruit de leur découverte, rien n'est plus juste ; mais la durée de leur privilège s'écoule bientôt, ou si le gouvernement n'a pas eu la sagesse d'en limiter la durée, l'intérêt excité pénètre bientôt leur secret. Dès lors la concurrence abaisse la valeur du produit de toute l'économie qui est faite par le nouveau procédé sur les frais de production. C'est alors que commence le profit du consommateur. La mouture du blé ne rapporte pas plus aux meuniers d'à présent qu'à ceux d'autrefois : mais la mouture coûte bien moins aux consommateurs.

Le bon marché n'est pas le seul avantage que l'introduction des procédés expéditifs procure aux consommateurs : ils y gagnent en général plus de perfection dans les produits. Quels peintres pourraient avec leurs pinceaux donner à nos indiennes et à nos papiers pour tentures, la régularité de dessins, l'uniformité de couleurs, que leur donnent les planches et rouleaux d'impression ?

Enfin les machines font plus encore : elles multiplient même les produits auxquels elles ne s'appliquent pas. On ne croirait peut-être pas, si l'on ne prenait la peine d'y réfléchir, que la charrue, la herse, et autres machines aussi simples et primitives, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, ont puissamment concouru à procurer à l'homme une grande partie, non seulement des nécessités de la vie, mais même des superfluités dont il

(1) Aussi, comme elle est fautive la politique législative qui prétend encourager spécialement telle et telle branche d'industrie ! Elle ne s'aperçoit pas que chaque encouragement qu'elle accorde successivement à chaque industrie, ne se fait qu'aux dépens des autres, et finalement aux dépens du bien-être général : en un mot, qu'en donnant d'une main, elle retire de l'autre beaucoup plus qu'elle n'a donné ! Aussi, tous les économistes éclairés, depuis Benjamin Franklin, n'ont cessé de crier aux législateurs : "Laissez faire, laissez faire ; et ne gouvernez pas trop." Moins vous donnez à l'industrie de protection spéciale et directe, et plus vous la protégez.

jouit maintenant, et dont probablement, sans ces instruments, il n'aurait jamais conçu l'idée. Cependant, si les diverses façons que réclame le sol ne pouvaient se donner que par le moyen de la bêche, de la houe et d'autres instruments aussi peu expéditifs ; si nous ne pouvions faire concourir à ce travail des animaux qui, considérés en économie politique, sont des espèces de machines, il est probable qu'il faudrait employer, pour obtenir les denrées alimentaires qui soutiennent notre population actuelle, la totalité des bras qui s'appliquent actuellement aux arts industriels. La charrue a donc permis à un certain nombre de personnes de se livrer aux arts, même les plus futiles, et, ce qui vaut mieux, à la culture des facultés de l'esprit. (1)

CHAPITRE HUIT.—*Des avantages, des inconvénients et des bornes qui se rencontrent dans la séparation des travaux.*

Nous avons déjà remarqué que ce n'est pas ordinairement la même personne qui se charge des différentes opérations dont l'ensemble compose une même industrie : ces opérations exigent pour la plupart des talens divers, et des travaux assez considérables pour occuper un homme tout entier. Il est même telle de ces opérations qui se partage en plusieurs branches, dont l'une seule suffit pour occuper tout le temps et toute l'attention d'une personne.

C'est ainsi que l'étude de la nature se partage entre le chimiste, le botaniste, l'astronome et plusieurs autres branches de savans.

C'est ainsi que, dans le travail manuel de chaque industrie, il y a souvent autant de classes d'ouvriers qu'il y a de travaux différents. Pour faire le drap d'un habit, il a fallu occuper des fileuses, des tisseurs, des foulards, des tondeurs, des teinturiers, et plusieurs autres sortes d'ouvriers, dont chacun exécute toujours la même opération.

Le célèbre Adam Smith a le premier fait remarquer que nous devons à cette séparation des différens travaux, une augmentation prodigieuse dans la production, et une plus grande perfection dans les produits.

Il cite comme un exemple, entre beaucoup d'autres, la fabrication des épingles. Chacun des ouvriers qui s'occupent de ce travail ne fait jamais qu'une partie d'une épingle. L'un passe le laiton à la filière, un autre le coupe, un troisième aiguise les pointes ; la tête seule de l'épingle exige deux ou trois opérations distinctes, exécutées par autant de personnes différentes.

(1) Quo de réflexions salutaires et consolantes suggère au sage l'étude de cette belle science de l'Économie Politique ! Comme elle ennoblit ; comme elle relève à nos yeux, les simples travaux des champs et l'humble mortel qui s'y dévoue, lorsque remontant de degré en degré la chaîne qui lie toutes les industries, la plus modeste à la plus élevée, elle nous montre que c'est à la charrue que nous devons les jouissances domestiques, les chefs-d'œuvre des arts, les vastes conceptions du génie ! Comme elle sanctifie tous les métiers, toutes les professions ! Comme elle égalise tous les hommes laborieux, et rend respectables les travailleurs ! Quand elle nous montre que toutes les industries et toutes les productions, régissent les unes sur les autres : comme elle nous fait aimer tous les hommes ; qui travaillent pour nous en même temps que pour eux-mêmes ! Le travail est désormais béni ! Ce n'est plus une peine. C'est un noble sacrifice envers nous semblables. C'est un devoir, doux et léger, de réciprocité ! C'est une dette que nous leur devons, et que nous payons avec joie. Nous fuyons avec horreur la paresse, l'oisiveté, comme des vœux commis sur la société dont nous sommes membres, et au bonheur, à la prospérité de laquelle chacun doit fournir son tribut. Je le disais dans mon introduction : "Elle enseigne aux hommes, que leurs intérêts sont identiques et solidaires ; et qu'ils sont tous frères."

Au moyen de cette séparation d'occupations diverses, une manufacture assez mal montée, et où dix ouvriers seulement travaillaient, était en état de fabriquer chaque jour, au rapport de Smith, quarante-huit mille épingles.—Si chacun de ces dix ouvriers avait été obligé de faire des épingles les unes après les autres, en commençant par la première opération et en finissant par la dernière, il n'en aurait peut-être terminé que vingt dans un jour ; et les dix ouvriers n'en auraient fait que 200 au lieu de 48,000.

Smith attribue ce prodigieux effet à trois causes.

PREMIÈRE CAUSE.—L'esprit et le corps acquièrent une habileté singulière dans les occupations simples et souvent répétées. Dans plusieurs fabrications, la rapidité avec laquelle sont exécutées certaines opérations passe tout ce qu'on croirait pouvoir attendre de la dextérité de l'homme.

DEUXIÈME CAUSE.—On évite le temps perdu à passer d'une occupation à une autre, à changer de place, de position, et d'outils. L'attention, toujours paresseuse, n'est point tenue à cet effort qu'il faut toujours faire pour se porter vers un objet nouveau, pour s'en occuper.

TROISIÈME CAUSE.—C'est la séparation des occupations qui a fait découvrir les procédés les plus expéditifs ; elle a naturellement réduit chaque opération à une tâche fort simple et sans cesse répétée : or, ce sont de pareilles tâches qu'on parvient plus aisément à faire exécuter par des outils ou machines.

Les hommes d'ailleurs trouvent bien mieux les manières d'atteindre un certain but, lorsque ce but est proche, et que leur attention est constamment tournée du même côté. La plupart des découvertes, même celles que les savans ont faites, doivent être attribuées originellement à la subdivision des travaux, puisque c'est par une suite de cette subdivision que des hommes se sont occupés à étudier certaines branches de connaissances exclusivement à toutes les autres ; ce qui leur a permis de les suivre beaucoup plus loin.

La séparation des travaux, en multipliant les produits relativement aux frais de production, les procure à meilleur marché. Le producteur, obligé par la concurrence d'en baisser le prix de tout le montant de l'économie qui en résulte, en profite beaucoup moins que le consommateur ; et lorsque le consommateur met obstacle à cette division, c'est à lui-même qu'il porte préjudice. Un tailleur qui voudrait faire non seulement ses habits, mais encore ses souliers, se ruinerait infailliblement.

On ne peut jouir des avantages attachés à la subdivision des travaux que dans certains produits, et lorsque la consommation des produits s'étend au-delà d'un certain point.

Dix ouvriers peuvent fabriquer 48,000 épingles dans un jour ; mais ce ne peut être que là où il se consomme chaque jour un pareil nombre d'épingles. Si l'on n'avait besoin dans le pays que de 24,000 épingles par jour, il faudrait que cette fabrique se fermât une partie de la journée, à moins de trouver en pays étrangers un débouché pour le surplus de ses produits.

Après avoir examiné les avantages et les bornes de la subdivision des différens travaux de l'industrie, si nous voulons avoir une vue complète du sujet, il convient d'observer les inconvénients qu'elle traîne à sa suite.

Un homme qui ne fait, pendant toute sa vie, qu'une même opération, parvient à coup sûr à l'exécuter mieux et plus promptement qu'un autre homme ; mais en même temps il devient moins capable de toute autre occu-

pation, soit physique, soit morale ; ses autres facultés s'éloignent, et il en résulte une dégénération dans l'homme considéré individuellement. C'est un triste témoignage à se rendre, que de n'avoir jamais fait que la dix-huitième partie d'une épingle ; et qu'on ne s'imagine pas que ce soit uniquement l'ouvrier qui toute sa vie conduit une lime ou un marteau, qui dégénère ainsi de la dignité de sa nature ; c'est encore l'homme qui par état exerce les facultés les plus déliées de son esprit. C'est bien par une suite de la séparation des occupations que près des tribunaux il y a des procureurs dont l'unique occupation est de représenter les plaideurs, et de suivre pour eux tous les détails de la procédure. On ne refuse pas en général à ces hommes de loi l'adresse ni l'esprit de ressources dans les choses qui tiennent à leur profession ; cependant il est tel procureur, même parmi les plus habiles, qui ignore les plus simples procédés des arts dont il fait usage à tout moment : s'il faut qu'il raccommode le moindre de ses meubles, il ne saura par où s'y prendre ; il lui sera impossible même d'enfoncer un clou sans faire sourire le plus médiocre apprenti : et qu'on le mette dans une situation plus importante ; qu'il s'agisse de sauver la vie d'un ami qui se noie, de préserver sa ville des embûches de l'ennemi, il sera bien autrement embarrassé ; tandis qu'un paysan grossier, l'habitant d'un pays demi-sauvage, se tirera avec honneur d'une semblable difficulté. (1)

Dans la classe des ouvriers, cette incapacité pour plus d'un emploi rend plus dure, plus fastidieuse et moins lucrative la condition des travailleurs. Ils ont moins de facilité pour réclamer une part équitable dans la valeur totale du produit. L'ouvrier qui porte dans ses bras tout un métier, peut aller partout exercer son industrie, et trouver des moyens de subsister ; l'autre n'est qu'un accessoire qui, séparé de ses confrères, n'a plus ni capacité ni indépendance, et qui se trouve forcé d'accepter la loi qu'on juge à propos de lui imposer.

En résultat, on peut dire que la séparation des travaux est un habile emploi des forces de l'homme ; qu'elle accroît ; en conséquence les produits de la société, c'est-à-dire, sa puissance et ses jouissances, mais qu'elle ôte quelque chose à la capacité de chaque homme pris individuellement.

Cet inconvénient, au reste, est amplement compensé par les facilités qu'une civilisation plus avancée procure à tous les hommes pour perfectionner leur intelligence et leurs qualités morales. L'instruction de la première enfance mise à la portée des familles d'ouvriers, l'instruction qu'ils peuvent puiser dans des livres peu chers, et cette masse de lumières qui circule perpétuellement au milieu d'une nation civilisée et industrielle, ne permettent pas qu'aucun de ses membres soit abruti seulement par la nature de son travail. Un ouvrier d'ailleurs n'est pas constamment occupé de sa profession ; il passe nécessairement une partie de ses instants à ses repas et ses jours de repos au sein de sa famille. S'il se livre à des vices abrutissans, c'est plutôt

(1) Oui, mes Amis, plus nos occupations ordinaires seront spéciales, monotones et routinières, plus nous devons dévouer ardemment à l'étude, et à la culture variée de l'esprit, tous nos momens de loisir. Nous évitons par là de figurer au triste spectacle qu'à trop souvent présenté notre pays : celui d'hommes qui, brillans d'intelligence et de génie au sortir des collèges, ont soudain fermé tous livres pour courir exclusivement et machinalement après la fortune, et sont bientôt retombés dans les ténèbres que leur première éducation commençait à dissiper. Quel désolant spectacle ! Plus désolant encore, lorsqu'on les voit, à un âge plus avancé, se plonger dans les vices les plus sales, les plus dégradans !

aux institutions sociales qu'à la nature de son travail, qu'il faut les attribuer.

Montréal, 20 juin 1845.

LE GRAND BAL COSTUMÉ DE LA REINE D'ANGLETERRE.

La Reine d'Angleterre a donné vendredi dernier le grand bal costumé dont les préparatifs occupaient depuis si longtemps l'aristocratie britannique. Il y avait environ douze cents personnes présentes, y compris le corps diplomatique et les étrangers de distinctions en ce moment à Londres. On sait que les costumes convenus étaient ceux de 1740 à 1750. La plupart des nobles anglais avaient choisi le costume particulier que portaient à cette époque leurs ancêtres, et l'avaient fidèlement copié sur des portraits de famille. Les perruques et la poudre avaient été universellement adoptés, ce qui rendait assez difficile de se reconnaître. Les officiers d'infanterie portaient les longues guêtres blanches et le bonnet de grenadier ; et la cavalerie, les bottes à l'écuylère et les tricornes. Le costume des dames ne pouvait guère se distinguer que par la différence des couleurs et l'éclat des diamans. Quelques unes, mais en petit nombre, portaient le petit chapeau de velours avec une ou deux plumes. La coiffure était en général des boucles tout autour de la figure, et de longues boucles descendant aussi sur les épaules, ou bien des perruques. La poudre donnait un nouvel éclat au teint blanc et rose des belles Anglaises. Quelques unes portaient la jupe sans ceinture, descendant droit des épaules. Les queues étaient chargées d'or, ou de pierreries, ou de fleurs, avec profusion de guipure, de point d'Angleterre et de Valenciennes, et ne enchaînaient pas entièrement le soulier de satin blanc, en pointe, à talons hauts, et ornés de diamans. Nous n'avons pas besoin de dire que les dames portaient les papiers.

Le bal a été ouvert par une polonoise menée par la Reine et le prince Albert, et le duc et la duchesse de Nemours. Devant la reine marchaient le vice-chambellan, le contrôleur et le trésorier de la maison royale, et deux huissiers pour ouvrir le passage. La noble société a ainsi fait le tour de tous les salons, tous les orchestres jouant à la fois le même air. Ensuite est venu le menuet, qui a été dansé par la Reine avec le prince George de Cambridge, la duchesse de Nemours avec le prince Albert, lady Douro avec le prince Edouard de Saxe-Weimar, lady Mount Edgecumbe avec le prince de Linage, la duchesse de Roxburg avec le duc de Beaufort, la duchesse de Buccleugh avec lord Lovson, lady Waterford avec lord Exeter, et lady Sydney avec lord Douro.

Au menuet ont succédé des quadrilles ; puis le menuet de la comtesse de Jersey, celui de la comtesse de Chesterfield, la danse écossaise *strathspey*, conduite par la marquise de Breadalbane, et enfin la vieille danse anglais appelée *sir Roger de Coverley*, à laquelle la Reine a pris part. Musard conduisait l'orchestre de la salle du Trône, Colinet celui de la salle de bal, Weippert celui de la galerie de Tableaux.

La Reine portait une robe de brocard d'or, étincelant de pierreries. Elle avait des manches plates ; au bras gauche la jarrotière en diamans ; au bras droit un nœud de diamans. La jupe était ouverte, et la jupe de dessous était en satin blanc et argent, avec des volans de dentelle et des nœuds parsemés de diamans.

La duchesse de Nemours portait une robe de damas de la Chine, rose, richement ornée de blonde d'or, de perles et de franges d'argent. La jupe de dessous était en dentelle de point d'Alençon, avec une large bordure et de grandes rosettes en argent. Le devant du corsage était rehaussé de gros brillans et de perles, sur l'épaule gauche était un magnifique bouquet, avec de la rosée de diamans. Les souliers étaient en satin pourpre, avec des fleurs de lis en or et des diamans. Les gants étaient aussi brodés de fleurs de lis.

Lady Douro, femme du marquis de Douro, fils aîné du duc de Wellington, avait des volans en dentelle qui avaient appartenu, dit-on, à un pape. Son corsage, ses manches, sa coiffure, ses souliers, tout son costume était étincelant de pierreries. Elle en avait, dit-on, pour plus de 60,000 livres (1 million 500,000 fr.). La duchesse de Coigny avait un costume strictement copié d'un portrait de la marquise de Coigny. Lady Canning, la marquise de Blandford, miss Burdett Coutts, l'opulente héritière de la dernière duchesse de Saint-Albans, et qui portait le collier de la malheureuse Marie-Antoinette, la baronne Antony de Rothschild et la baronne Lionel de Rothschild se distinguaient par l'éclat et par la richesse de leur costume.

Le prince Albert avait un habit de velours écarlate, l'Ordre de la Jarrotière en diamans, et l'Ordre de la Toison d'Or ; un gilet de drap d'or, des culottes de velours rouge avec des boutons en or, des souliers de peau noire sans vernis, des talons rouges et des boucles en diamans, et un chapeau à trois cornes.

Le duc de Nemours portait le costume de colonel général d'infanterie française de l'époque. Habit de drap blanc couvert par devant de broderies d'or magnifiques, gilet en velours cramoisi richement brodé, culottes de même ; bas de soie cramoisie à broderie d'or, souliers à talons rouges et boucles ornées de diamans. Le chapeau était orné de dentelle d'or et d'un bouton en diamant.

Le duc de Devonshire portait le costume du Roi Louis XV, qu'il avait fait faire à Paris ; le comte de Wilton celui du prince Charles de Lorraine, comte d'Armagne, grand écuyer de Louis XV ; lord Byron, celui de l'amiral Byron, le célèbre navigateur de 1750 ; le duc de Wellington portait l'uniforme du duc de Cumberland de ce temps-là ; le comte de Cardigan celui du colonel du 11e dragons à la bataille de Culloden ; le lord-chancelier avait un habit habillé de drap noir, avec des manchettes et un rabat de dentelle, et par-dessus sa grande robe de lord-chancelier d'Angleterre. Le marquis de Breadalbane, le marquis de Douglas, fils du duc d'Argyll, le marquis de Lorn, fils du duc d'Hamilton, tous nobles écossais, portaient le grand costume des *highlanders* du temps. Le comte de Jersey avait une épée évaluée à 4,000 guinées, couverte de diamans, de rubis, d'émeraudes et de saphirs. M. le comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur de France, avait un habit de velours noir et des boutons en diamans. Le comte Louis de Noailles, secrétaire d'Ambassade, portait le costume de son ancêtre le maréchal duc de Noailles, en velours bleu de ciel. Le baron de Talleyrand était en premier page de Louis XV ; le comte de Lagrange en officier d'infanterie de Louis XIV. Le baron Borel de Bretizel, aide de camp de S. A. R. le duc de Nemours, portait l'uniforme du régiment de Louis XV ; habit blanc orné de galon d'or, larges revers bleus, gilet bleu foncé orné de galon d'or, bas rouges. M. de Rabaudy, chancelier de l'ambassade de France, portait le costume de

bailli de Malte, en satin noir, avec l'étoile de l'ordre de Malte.

Sir Robert Peel avait un habit de velours noir doublé de satin blanc, avec les boutons en or et les boutonnières en galon d'or, un gilet de satin blanc brodé en or, une culotte de velours noir et une épée à poignée d'or du temps; lord John Russell était en velours bleu, et lord Palmerston portait un habit de velours rouge foncé, galonné en or, et doublé de satin blanc, une veste de satin jaune parsemée de fleurs de diverses couleurs, et une culotte de velours rouge.

Nouvelles d'Europe.

Juin, 1845.

La Chambre des Lords a commencé le 2 juin la discussion sur la seconde lecture du bill de Maynooth. C'est le duc de Wellington qui s'était chargé de présenter la mesure. À peine avait-il commencé son discours, qu'il a été interrompu par le duc de Newcastle, qui lui a demandé s'il avait l'autorisation de la Reine pour proposer une loi qui pouvait toucher à l'acte de succession au trône. Lord Brougham, avec une vivacité plus qu'ordinaire, a demandé le rappel à l'ordre du duc de Newcastle, disant que la Chambre avait le droit d'ouvrir ou de fermer toute discussion sans permission du souverain, sauf sur les affaires touchant aux revenus de la Couronne. Après cet incident, qui a causé une assez vive sensation, le duc de Wellington a continué tranquillement. Le duc de Cambridge, oncle de la Reine, a pris ensuite la parole pour appuyer fortement le bill. Le rejet de la loi a été demandé par le comte de Roden, dont le fils, lord Jocelyn, l'avait appuyée dans la Chambre des Communes. L'Évêque de Londres n'est naturellement prononcé contre la mesure. Le débat a été ajourné.

La Chambre des Communes a, de son côté, voté la seconde lecture du bill des collèges d'Irlande à une très forte majorité: 311 voix contre 46. Lord John Russell et M. Gladstone ont parlé en faveur du bill. Mais malgré la majorité très considérable qui a voté la seconde lecture, on croit généralement que le bill sera modifié dans le comité. Presque tous ceux qui l'ont appuyé ont déclaré qu'ils ne le faisaient qu'à cette condition, et que si de nombreuses modifications n'y étaient faites, ils ne le voteraient pas à la troisième lecture.

Le *Globe*, qui est, il est vrai, un journal de l'opposition, va même jusqu'à dire: "Le principe du bill a été concédé par l'Opposition, la discussion a donc présenté peu d'intérêt. C'est dans le sein du comité qu'aura lieu la bataille, et, si nous ne nous méprenons pas grandement sur les symptômes de la séance d'hier, cette mesure sera bientôt ignominieusement enterrée."

— Un journal de New-York, la *Tribune*, parle sérieusement d'un nouveau plan qui aurait pour but de rapprocher l'Angleterre de New-York à la distance de la parole, au moyen du télégraphe électrique de Morse. Il s'agirait de faire passer un fil de cuivre bien couvert, et de la grosseur d'un tuyau, de la Nouvelle-Ecosse à la côte d'Irlande. On y parviendrait, d'après l'auteur de ce projet, en disposant les fils de fer en rouleau, et en les arrangeant à bord d'un bateau à vapeur qui les déroulerait à mesure qu'il s'avancerait en pleine mer, et qui les laisserait tomber dans toute la largeur de l'Atlantique.

La pesanteur de ces fils de fer les ferait

tomber sous l'eau à une profondeur assez grande pour que la quille d'un vaisseau ne pût les atteindre. Si on les amenait de chaque côté sur un rivage escarpé hors de la portée des ancrés, il n'y aurait pas de danger que rien pût les détériorer, et ils ne seraient exposés qu'à deux espèces d'accidents: la rupture du fil par suite de son propre poids, et l'enlèvement de l'enduit protecteur qui serait fixé à l'entour. Le steamer le *Great Britain* pourrait porter une longueur de fil plus considérable que toute l'étendue de l'Europe, et les frais ne s'élèveraient pas à un million de dollars (5 millions 400,000 fr.)

Au moyen d'une pareille communication télégraphique, New-York pourrait, au bout d'une heure, apprendre toutes les nouvelles de Londres et celles du continent européen, et renvoyer en Europe les nouvelles du Nouveau-Monde en aussi peu de temps.

— On lit dans le *Journal de Francfort*:

"Le prince de Metternich fera au mois de juillet une excursion au château de Johannisberg, par le Rhin, pour présenter ses hommages à la Reine d'Angleterre, attendue à Cobourg dans la première quinzaine du même mois. Comme S. M. fera, dit-on, son voyage par le Rhin, le Johannisberg va acquérir un intérêt de plus par la visite de cette puissante souveraine."

— On écrit de Berlin, le 5 juin, au *Journal de Francfort*:

"Les ordres qui ont été transmis ces jours derniers au maréchal de la cour, ne permettaient plus de révoquer en doute le prochain voyage du Roi à Copenhague. S. M. s'embarquera le 20 ou 21 de ce mois à Stettin, et sera reçue par le Roi de Danemark à son château de plaisance de Forgenfrei (Sans-Souci)."

"M. le comte de Pontois, ambassadeur de France en Suisse, est arrivé ici venant de Paris."

— L'intendant du château royal de Bruhl, près de Cologne, vient de recevoir l'ordre du grand-maréchal du palais de S. M. prussienne, de meubler complètement cette résidence princière. On croit que la Reine d'Angleterre, qui comme on l'annonce, se propose de visiter pendant la belle saison plusieurs cours d'Allemagne, s'ajournera à Bruhl.

(*Gazette de Metz.*)

Nous avons reçu ce soir, par voie extraordinaire, des nouvelles de Madrid du 4 juin. La *Gazette* de ce jour annonce que la Reine devait quitter Valence le 1^{er}, pour Castellon de la Plana, où elle devait passer la nuit, et continuer le lendemain sa route pour la Catalogne.

La presse continue à s'occuper de l'abdication de D. Carlos, et des conséquences qu'elle peut avoir.

Le *Clamor público* dit que les mesures arbitraires du gouvernement contre la presse viennent mal dans le moment où il y a deux graves questions à décider, celle du mariage de la Reine et celle des rapports avec Rome. "Le gouvernement, dit cette feuille, prétend-il imposer un silence à la presse indépendante, et l'empêcher de pousser un cri d'alarme à la vue des dangers que court le pays? Une formidable tempête se prépare. Que Dieu préserve l'Espagne des périls qui la menacent!" Le *Clamor* annonce l'union complète de toutes les sections du parti libéral, réunies, dit-il, pour ne jamais plus se diviser.

L'*Eco del Comercio* parle dans les mêmes termes de l'union des libéraux.

Le *Globe* convient que le gouvernement a fait des fautes, mais il dit que ces fautes ne sont pas sans remède.

Le *Tiempo*, parlant de l'acte d'abdication de D. Carlos, dit que l'Espagne comprend bien toute l'importance de cette démarche, et que le gouvernement est assez sage pour se rappeler qu'entre Madrid et Bourges il y a un abîme que toutes les abdications du monde ne sauraient combler. Il rejette formellement toute idée d'alliance entre la Reine d'Espagne et le fils de D. Carlos.

L'*Espectador*, journal espartériste, dit qu'il ne songe aucunement à des révolutions, parce que le gouvernement court de lui-même à sa perte par ses mesures arbitraires. Il dit que des émissaires ont été envoyés dans les provinces pour y exciter une insurrection, et recommande aux progressistes de la prudence.

Le bruit s'est répandu qu'une insurrection devait éclater à Barcelone à l'arrivée de la Reine; mais ce n'est qu'un bruit.

L'*Heraldo* dit que des lettres ont été reçues de Rome, annonçant que monsignor Brunelli, nommé nonce à la cour d'Espagne, devait bientôt partir pour son poste.

— On a fait un triomphe à M. O'Connell à Cork, sa ville électorale. Le journal du lieu donne sur cette cérémonie les détails suivants:

"Dimanche, avant six heures du matin, les cloches sonnait à grande volée avaient appelé dans les églises la population désireuse de commencer un aussi beau jour par un acte de piété. Une population fidèle et fervente remplissait dès cette heure toutes les églises, et de toutes parts affluaient des détachements des populations rurales, musique en tête, avec des bannières vertes et blanches. Il y avait des populations venues d'une distance de 64 milles. Chaque individu portait sur sa poitrine une carte du Rappel. A neuf heures, tous les métiers s'étaient rangés aux places qui leur avaient été assignées avec une précision et une discipline militaires. A dix heures, ce cortège imposant s'ébranlait; il ne comptait pas encore dans ses rangs un détachement de deux mille cavaliers, un nombre immense de piétons et plus de cinq cents femmes en charrette arrivées plus tard. Le carrosse de la corporation était magnifique; il était attelé de quatre chevaux avec des jockeys en vestes et casquettes de velours vert.

"Le char de triomphe du Libérateur était l'objet qui attirait le plus d'attention. Ce char donnait assez l'idée d'une plate-forme sur laquelle se dressait une estrade plus petite, élevée de quatre pouces au-dessus. L'estrade était destinée à recevoir la famille du Libérateur; au-dessus s'élevait un dais magnifique soutenu aux quatre coins par des figures allégoriques; la Justice avec ses balances, la Vérité avec son miroir, la Prudence et le Courage. De chaque figure s'échappaient, flottant au vent, des devises comme celles-ci: 8 millions d'hommes, l'amour de la patrie, sauront triompher de tout; — Le gouvernement local, rien de moins; — Nous connaissons notre devoir et nous sommes décidés à le faire; — Amitié anglaise, bonne foi carthaginoise! — Agitation! c'est par elle que nous avons triomphé.

— On lit dans la *Gazette d'Augsbourg*:

"D'après les lettres qui nous arrivent d'Angleterre S. M. la Reine Victoria débarquera en Allemagne le 16 août, pour se rendre à Cobourg, où elle fera un séjour de quinze jours."

— Le jeudi 12 juin, le géant transatlantique *Great Britain*, pavoisé des pavillons de toutes les nations, et portant un grand nombre de curieux, a quitté son mouillage de Blackwall au milieu des cris d'enthousiasme de la foule accourue sur les rives de la Tamise. Il va faire une excursion sur la partie méridionale des côtes de l'Angleterre. Il se rendra d'abord à Cowes; puis, après avoir doublé l'île de Wight, il ira jeter l'ancre à Plymouth, où il restera trois

ou quatre jours. Ensuite il fera route pour Dublin, et de là pour Liverpool, d'où il partira le 26 juillet pour commencer ses voyages transatlantiques.

— Pour donner une idée de l'immense mouvement auquel la construction des chemins de fer anglais projetés doit donner lieu dans le commerce et parmi les ouvriers de toutes les classes, il suffit de dire que si l'on construit seulement 2,000 milles sur les 8,000 qui sont en projet, 500,000 ouvriers et 40,030 chevaux seront occupés pendant quatre ans.

On nous écrit de Varsovie, le 28 mai :

« L'Empereur Nicolas a quitté hier notre capitale. Son départ subit a été motivé, dit-on, par des nouvelles importantes qu'il aurait reçues de l'armée du Caucase, commandée par le comte Worontzoff. L'Empereur se rend à Kief, d'où il ira à Odessa. Il est possible qu'il se rapproche encore davantage du théâtre de la guerre, qui en ce moment absorbe toute son attention.

« Pendant tout le temps de son séjour dans notre ville, l'Empereur ne s'est guère occupé que de faire manœuvrer la garnison.

« Les étudiants des différentes institutions ont été aussi passés en revue par S. M., qui les a fait défiler devant lui, les professeurs et les directeurs en tête. Aucun des chefs de l'instruction publique du ci-devant royaume de Pologne n'a osé faire connaître à l'Empereur la décadence complète dans laquelle est tombé l'enseignement public. L'Université de Varsovie, jadis si florissante, est supprimée depuis la dernière révolution, et aujourd'hui plus de quatre millions d'habitants sont privés des bienfaits de l'instruction supérieure. L'Empereur a exprimé sa satisfaction de la tenue des étudiants, qui se trouvaient à la revue au nombre de deux mille huit cent, tous habillés selon l'ordonnance, en uniforme et militairement exercés. »

La Revue Canadienne.

MONTREAL, 12 JUILLET, 1845.

Histoire de la Semaine.

Notre ville n'est pas encore sortie de cette tant cruelle et si grande consternation où la plongèrent, coup sur coup, les désastreuses infortunes de Québec. Le sort à venir de l'ancienne capitale préoccupe les esprits, et excite l'intérêt général. Comment peut-on réparer une si grande perte ? Comment réédifier 3000 maisons ? Les sympathies individuelles ont bien pu venir en aide aux plus pressantes exigences du moment et aux premiers besoins de la vie ; mais au delà elles ne peuvent rien, et les 20 à 25,000 louis que l'on peut recueillir en Amérique, seront bientôt dispersés. La presse entière dupays sans distinction de couleurs et de drapeaux s'est occupée de l'avenir de Québec et de la réédification prochaine des quartiers détruits. Elle en a appelé d'une voix unanime à la législature Provinciale et à l'administration comme si on pouvait attendre d'eux seuls un remède prompt, facile et capable de rencontrer la grandeur des maux qu'il faut calmer et faire disparaître. L'administration a pris l'initiative et doit être préparée à l'ouverture de la prochaine session à recommander un emprunt de £100,000 comme aussi d'investir la corporation de Québec de pouvoirs suffisants pour faire des règlements au sujet d'un plan uniforme et amélioré de bâtisses en pierre ou en briques, de manière que ces quartiers ne soient plus exposés à

devenir la proie des flammes, au premier accident de feu qui arriverait par un jour de gros vent.

Il nous semble cependant que dans une enluminée nationale comme celle dont il s'agit, et quand le pays entier par un élan spontané de sympathie et de générosité attend de la représentation un secours national proportionné aux besoins de ceux que l'on veut secourir, il est fort désirable que ce ne soit pas une demie mesure que l'on propose. Or, si l'on peut emprunter sur la garantie de la Province, une somme de £100,000, on peut également obtenir celle de 200 à £300,000. Le placement ne pourrait être plus sûr pour les prêteurs, comme pour les cautions, si surtout on bâtit sur un plan nouveau, en élargissant les rues et en érigeant seulement des constructions de pierre et de briques. Nous croyons donc que le chiffre de l'emprunt devrait être augmenté. Car si vous n'avez pas une somme suffisante pour rebâtir tous les quartiers, en rebâtiez-vous seulement une partie ? Ferez-vous une injustice aux uns à l'avantage des autres ? Tous n'ont-ils pas également droit à leur part de l'emprunt ? Voilà des questions qui seront encore plus tard le texte de nos discussions et de nos débats.

Quant aux pouvoirs extraordinaires dont on voudrait revêtir la corporation afin de forcer les habitants d'abandonner partie de leurs terrains, pour l'élargissement des rues, comme aussi de proscrire ces agglomérations de bâtisses en bois, il est bien vrai de dire qu'ils peuvent paraître vexatoires aux intérêts individuels, et violer les droits sacrés de la propriété. Mais aux grands maux les grands remèdes, et dans ce cas-ci surtout, il ne faut pas perdre de vue que c'est une matière d'intérêt général, et que les droits individuels et particuliers doivent céder devant le bien public et l'avantage de la communauté.

En attendant, on parle d'ériger des bâtiments temporaires pour loger pendant l'hiver les victimes des incendies, et pour cela on met à la disposition du Maire et du Comité des secours la somme de cinq mille louis. Selon nous, s'il est possible de le faire, on devrait loger, soit dans la ville, soit dans les environs, les anciens occupants des faubourgs Saint-Roch et Saint-Jean, pendant le prochain hiver, sans avoir recours à l'emploi de cette somme, pour l'érection de bâtisses temporaires. Voulez-vous donc qu'au milieu de l'hiver un troisième incendie vienne jeter sur les pavés glacés, ces malheureux que vous rassembleriez ainsi dans des constructions de bois ? Ce serait jeter et argent à la rivière, ou bien plutôt dans la poche de quelques spéculateurs. On vient d'apprendre déjà que des bâtiments en bois près du marché Saint-Paul sont devenus la proie des flammes. C'est un avertissement de ne pas réunir un grand nombre de familles dans des maisons en bois.

Depuis quelques jours on annonce l'arrivée en cette ville d'une troupe d'incendiaires ; jusqu'à quel point cette rumeur est fondée, il est impossible de constater encore ; quelques-uns ont été vus, dit-on, essayant à mettre le feu avec des allumettes chimiques, et pris en flagrant délit ; d'autres ont été soupçonnés à leur mine, et rôdant autour de bâtiments et de bâtisses en bois. La police a reçu des instructions sévères à leur sujet. A cheval et à pied elle parcourt la ville en tout sens et nous conseillons fortement à ceux qui portent des figures et des mines douteuses de ne pas s'aventurer dans une nuit noire par les rues mal éclairées, aux extrémités de la cité. Il pourrait leur arriver ce qui advint à un jeune monsieur de nos amis. Il revenait tranquillement chez

lui à une heure avancée de la nuit, portant sur sa nuque, au lieu du brillant castor, la modeste casquette de l'étudiant, et sur son dos, une blouse remplacait le frac élégant, quand au détour d'un coin de rue, il aperçoit dans l'ombre d'une porte cochère quelque chose qui ressemblait beaucoup à une forme humaine. Il s'éloigne, la forme noire s'avance après lui, il traverse la rue, on traverse à sa suite. Vous savez les bruits qui circulent : c'était probablement un malfaiteur, un incendiaire, peut-être, qui ce soir là voulait s'essayer au vol et à l'assassinat. Enfin que penser, quand on est ainsi talonné à une heure du matin par un homme qui longe le mur dans l'ombre et qui garde sur votre individu deux yeux de lynx ? Mais surtout que faire ? devait-il s'arrêter ? devait-il fuir ? On pouvait distancer son homme ; mais c'était lâche, et notre ami a plus le courage du cœur que celui des jambes. Sa bile s'échauffe : il sent son indignation excitée et se décide à faire volte face et à faire une charge régulière sur l'impertinent, le voleur ou l'assassin. Il s'avance sur son homme, (mais oh ! surprise extrême), il reconnaît le costume complet d'un membre de la police municipale, qui le toise de la tête aux pieds et qui paraît déterminé à faire une vigoureuse défense. On ne s'abat pas sur un homme de police à propos de bottes, surtout quand on a une ceinture des lois et qu'on connaît les dispositions pourvues en pareil cas, et d'ailleurs le municipal était

Trapu, courtaud, mais bien pris dans sa taille, et pourvu de certain bâton ferré, emblème solide du pouvoir, qui plus d'une fois s'est abattu sur le peuple, et même sur des fils de bonnes maisons indociles et rétifs, et qui pour cela a toujours conservé le prestige de sa force ; il fallut donc parlementer :

Je m'imaginais voir avec Louis le Grand,
Philippe quatre qui s'avance,
Dans l'île de la Conférence.
Ainsi s'avançaient pas à pas,
Nez à nez nos deux aventuriers.

— Pourquoi me suivre ainsi, dit l'un, me prenez-vous pour un voleur ? Est-ce que j'en ai la mine ? Ne me connaissez-vous pas ? Ne me voyez-vous pas tous les jours ?

Et quelques autres questions de cette nature, qui furent posées à la fois au garde municipal, le surprirent un peu ; il s'aperçut qu'il s'était trompé.

— Vous savez que nous devons être sur le qui-vive ; on veut brûler la ville ; vous n'aviez l'air suspect, j'ai cru devoir vous suivre ; je vous prie de m'excuser, etc.

Et le pauvre homme se confondait en excuses. Notre ami pour le rassurer de plus en plus voulut se faire accompagner jusqu'à sa demeure.

Fumeurs, attention ! gare à vos cigares en feu ; la police peut vous tourmenter. Vous voulez prendre l'air frais du soir, quand la poussière est tombée et ne vous avcugle plus, vous allumez votre pipe *harave* et vous sortez pour vous délasser des fatigues du jour en lançant dans l'air ces petits nuages blancs de fumée que le plus léger vent fait tourner et tourbillonner à vos yeux, et dissipe comme les vanités de ce monde ; votre cigarette vous jette dans de douces rêveries philosophiques, artistiques et autres ; la nature est calme, l'air pur et rempli d'émanations parfumées ; tout vous invite à rêver, et vous vous laissez aller à d'agréables songes d'amour, de bonheur et de joie, quand tout à coup un grand bruit se fait entendre, vous levez les yeux devant vous : un cheval à l'épouvante grand Dieu ! il fond sur vous ; gare ! vous vous jetez dans une porte cochère et vous êtes sauvés. L'animal ! qu'il m'a fait peur, dites-

vous, mais vous ne savez pas qui c'est ? un homme de police à cheval, qui de loin a pris le feu de votre havane pour celui d'une allumette chimique.

C'est une panique générale dans la ville, surtout dans les campagnes, qui donne lieu aux plus extravagantes suppositions, à des incidents tout-à-fait comiques. On ne dort plus, on fait la patrouille, on veille. Dans un village qui n'est pas à cent lieues de Montréal, on craint plus que partout ailleurs, car " chat échaudé craint l'eau froide ;" il y a quelques jours la nuit était sombre, noire à faire trembler. On avait distribué des gardes aux extrémités du village. La soirée se passe et minuit sonne. Or, une de ces vedettes n'était rien moins qu'un lâche tremblant de tous ses membres ; le moindre vent dans le feuillage qu'il agitait, les ombres projetées par des arbustes, les pas des animaux l'avaient déjà fait chanceler deux ou trois fois. Oh ! comme il se promettait de ne jamais monter la garde ; s'il pouvait s'en tirer cette fois sain et sauf ; mais chut ! un bruit de pas, une forme humaine ; son cœur bat à lui briser la poitrine ; son fusil, son brave fusil, il couche en joue cette masse noire qui s'avance vers lui. Le coup part, il tombe à la renverse : manqué.

La garde meurt et ne se rend pas. Le pauvre garde était sans connaissance ; sans cela il se serait rendu à discrétion. Et la masse noire ? C'était un veau ! Voilà pour le plus timide ; un autre avait des nerfs plus solides, mais c'était un de ces hommes au courage simulé dont l'intrépidité est tout entière sur les lèvres, un *vautard*, un *bravache*, un de ces gens qui vous disent le nombre de ceux qu'ils ont battus, mais qui se garderont bien de vous dire le nombre de fois qu'on les a rossés ; celui-là aperçoit derrière une grange une flamme bleue, comme celle que produit une lucifer frottée contre une substance raboteuse. Cette fois il n'y a pas à s'y tromper. C'est un incendiaire. Au lieu de s'avancer sur lui et de le faire prisonnier, notre vaillant gardien se jette à terre, à plat ventre, et tremble de tous ses membres. Il regarde de nouveau, il aperçoit encore la flamme ; le village va brûler, c'est sûr ; à cette pensée il rassemble tout son courage, et se glisse comme le vil reptile vers l'angle d'un bâtiment où il peut respirer un peu sans être vu du malfaiteur, et de là il se rend vers les maisons voisines ; il frappe :

— Pierre, Baptiste, voilà les malfecteurs, au feu !

A ces mots on ouvre ; alors notre homme rassuré prend son grand air de courage :

— J'les ai découverts, vite, allons les faire prisonniers.

On part, les uns armés d'un fourgon, d'une hache, les autres d'une pelle, d'une poêle, ou autres ustensiles.

— Derrière la grange de *Thibaudeau*, chut !

On marche à petit pas pour ne pas manquer son coup ; on cerne la grange de tous côtés, on se précipite vers l'endroit indiqué. Rien.

— Il est allé plus loin, dit la garde. Tenez, là bas ! Voyez-vous, faites silence.

On regarde attentivement, on voit une flamme bleue : c'était celle que font dans les nuits chaudes ces insectes que l'on appelle mouches à feu. On rit beaucoup de la méprise, et le faux brave perdit sa réputation de vaillance.

A Montréal, nous avons presque chaque jour des alarmes vraies et fausses, mais par le temps qui court on est tout-à-fait susceptible sur ce sujet. On ne se contente plus de s'informer du

quartier, de la rue où le feu se déclare ; on s'y transporte en foule, en masse et on semble déterminé à lui donner une *chaude* réception d'eau *froide*. C'est le moment d'enregistrer et de répéter des éloges justement mérités par les compagnies de pompiers de cette ville. Le tocsin sonne ! les cris au feu ! au feu ! se font entendre. C'est une agitation générale, un tapage, un remue-ménage épouvantable. Vous croiriez, à entendre tout ce bruit, que la moitié de la ville est en ruines. Vous voulez voir, vous partez à la course. Vous prenez même une voiture, et fouette, cocher ! mais c'est fâcheux, vous arrivez trop tard, il n'y a plus rien. Un pompier peut vous dire :

Veni, vidi, vici.

Il semble qu'il soit écrit dans les règlements de M.M. les pompiers, que du moment que le feu se déclare, ils doivent savoir instinctivement et spontanément qu'il est venu ; comme ces pauvres diables de gens sans éducation aucune, qui sont tenus de connaître l'existence et les dispositions d'une loi, sans en avoir jamais eu *ni vent ni nouvelle*. C'est beau, c'est admirable, l'organisation des pompiers. Leur activité, leur énergie est incomparable. De tous côtés ils surgissent comme des fantômes ; dans une nuit noire, ils passent devant vous comme des ombres fantastiques, avec une rapidité fabuleuse. Ils se précipitent dans une maison embrasée comme de vaillants soldats à l'assaut ; c'est à qui fera plus et fera mieux ; en un instant la victoire est à eux, vous ne voyez plus rien. Le feu est inondé par un nouveau déluge. Il faut qu'il baigne son pavillon de flammes, et qu'il se rende à discrétion de vant un si formidable adversaire que le pompier. C'est grâce à eux qu'il n'y a pas eu d'incendie considérable jusqu'ici, et tous doivent se féliciter de posséder des compagnies aussi effectives.

A part cette excitation momentanée de feu et d'incendies, notre ville ne présente rien d'intéressant. Il fut un chaleur à vous jeter à la rivière, nous n'osons pas nous en plaindre, car il y a des remèdes, et puis il faudrait toujours gémir, sur le froid et sur le chaud. D'ailleurs ces jours-ci, la glace est en abondance ; entrez chez le traiteur, et pour un franc vous avez le punch, la limonade, la crème et autres rafraîchissements à la glace. Si vous aimez le bain froid, il y a une réduction considérable dans le prix. On est tombé de deux chelins à trente sous. L'opposition le réduira encore. C'est consolant.

Dans des chaleurs brûlantes comme celles-ci, l'arrosement des rues est nécessaire, mais on ne peut pas dire qu'il est régulier en cette ville. On devrait surtout arroser les rues Notre Dame, St. Jacques et McGill. Presque toutes les boutiques dans ces rues, ont des stores qui les abritent du soleil. Rien de mieux. Mais pour la plupart, ils ne sont pas assez élevés, de sorte que, fort souvent, il est impossible à un homme de moyenne taille de passer sous ces stores, s'il a son chapeau sur la tête. Ce sont là de ces inconvénients, qui ne devraient pas exister, si les inspecteurs de la police municipale faisaient leur service avec plus de soin.

C'est la saison des eaux : un grand nombre de familles ont quitté la ville pour s'y rendre. Nous parlerons des endroits fréquentés à notre prochain numéro. Il est même quelques célibataires qui sont allés aux eaux, nous pourrions dire, comme ce mauvais plaisant disait d'un de ses amis qui venait d'épouser une jeune fille très-maigre.

On peut voir aujourd'hui dans nos colonnes les annonces des exercices Littéraires du Séminaire

de St. Hyacinthe, et des courses de cette petite ville. De toutes les campagnes du Canada, il n'en est pas de plus agréable, de plus pittoresque et de plus gaie, que le comté de St. Hyacinthe, le village ou bien plutôt la ville est située sur les bords de la rivière Yamaska. Elle est grande, bien bâtie et possède une société bien aimable et hospitalière. Le Collège si populaire, en Canada, et à juste titre, est bâti sur une éminence et commande la vue du village et de la rivière. Chaque année les exercices attirent dans ces quartiers, une foule de messieurs et de dames de toutes les parties du pays, qui sont bien dédommagés des fatigues du voyage, par la satisfaction et le plaisir qu'on éprouve tant aux Exercices du Séminaire, qui sont toujours brillants et parfaits, que dans les cercles de la ville où l'on s'amuse si bien. Ainsi donc, ceux qui ont le loisir et qui n'ont pas encore visité St. Hyacinthe, ne peuvent avoir une meilleure occasion de le faire. Le sport sera excellent, dit-on ; c'est très-bien, ça améliore la race chevaline ; nos messieurs Canadiens augmentent chaque jour leur réputation de *sportsmen* ; nous venons d'apprendre qu'un jeune monsieur de cette ville, M. C. D..... vient de gagner à New-York la course des barrières (Hurdle Races). Il sera peut-être à St. Hyacinthe : amateurs, faites vos malles. Cependant il est une chose que nous regrettons dans l'annonce du Séminaire ; c'est que l'exiguïté du local ne permette d'admettre de jeunes personnes, que les sœurs des Clèves. Autrefois on admettait les cousines par privilèges de parenté. Mais

" Nous avons changé tout cela."

Naissances.

En cette ville, vendredi le 4 du courant, la dame de M. Ato. Gauthier, *éc.*, N. P., a mis au monde un fils.

Mariages.

En cette ville, le 3, à la résidence de Jacob De Witt, *éc.*, William J. Hunt, *éc.*, de Racine, Wisconsin, à Dello Elizabeth Mower, fille de feu Levi Mower de cette ville.

A Picton, H. C. le 24, A. V. V. Pruyne, *éc.*, à Delle. Louisa Fairfield, de Picton.

En cette ville, jeudi dernier, par le révd. Mr. Robertson, William, 3e fils de C. H. Snelch, *éc.*, à Delle Emilie-Marie-Anne, fille aînée de feu John Delisle, *éc.*

A Québec, le 8, par Messieurs Baillargeon, C. F. Cannon, *éc.*, avocat, à Delle Mary-Jane, fille aînée de Thomas Cary, *éc.*

A St-Jean, N. B., le 25, Wm. M. Howe, *éc.*, avocat, à Catherine-Louise, 3e fille de James White, *éc.* shérif.

A la Chute de Niagara, le 26 du mois dernier, par le révd. M. Leeming, Hugh Taylor, *éc.*, avocat de Montréal, à Delle Amelia, 8e fille de l'ex-consul Buchanan.

Deaths.

A Québec, où il était allé en visite chez son fils, M. FRANÇOIS TRUDEAU, ancien et respectable citoyen de Montréal. M. Trudeau a succombé après une maladie de 25 heures, à l'âge de 80 ans et 7 mois. M. Trudeau était établi en cette ville depuis un grand nombre d'années ; il était le doyen des marchands de Montréal ; durant sa longue carrière il conserva toujours l'estime et la confiance de ses concitoyens, aussi fut-il d'une probité et d'une intégrité à toute épreuve.

En cette ville, le 1er, Dame Marguerite Jamieson, épouse de M. James Morrison, âgée de 29 ans.

En cette ville, faubourg St-Antoine, vendredi, le 4, Marie-Victoire-Attala, enfant de M. Michel Boulton, âgée de 9 mois.

A Chambly, lundi, le 7 du courant, après une longue maladie, Joseph Portier, *éc.*, notaire, âgé de 45 ans et 10 mois. Ses funérailles ont eu lieu jeudi matin à Chambly.

A Bytown, le 29, Mme. Fitzgibbon, âgée de 61 ans.

PFTITES AFFICHES.

EXERCICES LITTERAIRES

DU

Collège de St. Hyacinthe.

LES EXERCICES LITTERAIRES du Collège de St. Hyacinthe auront lieu le 21 et le 22 du courant, en trois séances, dont la 1ère commencera à une heure de l'après-midi ; la 2ème à huit heures du matin, et la 3ème à 2 heures. Les parents des élèves et les amis de l'éducation sont priés d'y assister. Ils pourront se procurer au Collège les Cartes d'entrée requises. Vu l'exiguïté du local, on n'admettra de jeunes personnes que les sœurs des élèves.
St. Hyacinthe, 4 juillet 1845.

LES EXERCICES LITTERAIRES du Collège de l'Assomption auront lieu en TROIS SEANCES ; la première commencera le 21 du courant, à 9 heures du matin ; la seconde, à 1 heure de l'après-midi, et la troisième le lendemain matin, laquelle se terminera par la distribution solennelle des prix ; puis s'ouvriront les VACANCES qui dureront jusqu'au 1er septembre, jour auquel se fera la rentrée.

NORMANDIN,
Ptre. Directeur.

5 juillet.

Courses de St. Hyacinthe.

LES COURSES DE ST-HYACINTHE auront lieu les 23 et 24 du courant, et commenceront chaque jour à UNE heure précise.

PREMIER JOUR.

BOURSE DU TURF CLUB

De St. Hyacinthe.

Pour £—

Ouverture à tous chevaux ; deux milles répétés. Entrée £1 10 0.

BOURSE DES ETRANGERS.

Pour £—

Course ouverte à tous les chevaux qui n'ont pas encore couru. (Untrained Horses.) Un mille répété. Entrée, £1.

BOURSE DES TROTTEURS.

Pour £—

Ouverte à tous les chevaux élevés dans le pays ; un mille répété. Entrée, 10s.

SECOND JOUR.

BOURSE DU VILLAGE.

Pour \$—

Ouverte aux Chevaux Canadiens élevés dans le pays ; un mille répété. Entrée, £1.
Le cheval qui aura gagné la bourse du "Turf Club" ne pourra concourir pour celle-ci.

BOURSE DES DAMES.

Pour \$—

Ouverte à tous les chevaux battus. Un mille répété. Entrée, £1.

HURDLE RACE.

Pour \$—

Ouverte à tous chevaux, (gentlemen riders.) Deux milles. Entrée, £1 10s.
Entrée sur les terrains des courses pour une voiture, 1s. 3d.
Pour un cheval, 7½d.

L. A. DESSAULLES, Pré.
P. E. LECLERC, Vice-Pré.
N. E. O'CLAIRE, Sec.

12 juillet.

MARIAGE.

UNE dame veuve, étrangère, possédant une grande fortune, désire s'unir à une personne bien élevée, d'une moralité, reconnue et tout à fait indépendante, pour se fixer, en pays étranger. S'adresser à Mme. de Saint-Marc, 8, rue des Colonnnes, à Paris France, au coin de celle del a Bourse, qui a toujours à sa disposition des personnes riches à marier. (Affranchir.)—National.

O. BEAUCHEMIN, RELIEUR.

25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hotel,
MONTREAL.

Prospectus DE LA SOCIÉTÉ MUTUELLE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL.

Incorporée par acte du Parlement.

DIRECTEURS.

M. CASTLE, Ecr.
J. T. BRONDGEEST, Ecr.
J. M. TOBIN, Ecr.
JOHN LEEMING, Ecr.
ROBERT SCOTT, Ecr.

JOHN T. BADGLEY, Trésorier et Secrétaire.
GEORGE GRUNDY, Assistant-Secrétaire.
W. N. CRAWFORD, Notaire Public.
WILLIAM SPEARS, Inspecteur.

Actions de £100 et chaque souscription mensuelle de 10s. par action. Mise d'entrée, 2s. 6d. par action.

LE but de cette société est de permettre aux individus de placer leurs épargnes dans l'achat ou l'érection de bâtisses.

Un locataire dans l'espace de dix années paie à son propriétaire, en loyers, une somme égale à la valeur de la maison qu'il occupe, et cependant à l'expiration de ce temps, il n'a aucun intérêt dans la propriété. Mais en devenant membre de cette société, il peut acheter ou bâtir une maison par le moyen d'une avance ou prêt qui lui est fait dans ce but et pour cet objet, lequel prêt est repayable par instalements mensuels, qui ne sont que peu de chose, s'ils sont plus considérables, que le loyer qu'il serait autrement obligé de payer, avec cet avantage qu'il devient propriétaire en dix ou douze ans, et fréquemment en bien moins de temps.

Le fonctionnement de la société est comme suit : chaque membre paie une souscription mensuelle de dix chelins pour chaque action de £100 qu'il a prise ; ainsi celui qui possède une action peut emprunter on acheter £100 et celui qui a pris cinq actions, £500, et ainsi de suite, en proportion du nombre d'actions qu'il possède. L'argent que la société aura à prêter, sera offert tous les mois au concours, et alors chaque membre aura l'occasion d'acheter jusqu'au montant de ses actions.

L'emprunteur ou l'acheteur, avant de recevoir le montant, doit déposer les particularités de ses sûretés, qui seront examinées et visitées par l'inspecteur, qui fera aussi l'investigation des titres, et si tout est satisfaisant, l'argent est avancé, chargé toutefois au taux de six pour cent par an. Si l'emprunteur désire bâtir, l'argent lui est avancé selon et suivant les progrès de la bâtisse.

La plus grande sécurité et protection contre tout risque est ainsi offerte aux capitalistes en autant qu'aucune autre sûreté que celle des biens de fonds du des bâtisses ne sera reçue.

(Toute sûreté personnelle, quelque bonne qu'elle soit sous tous les rapports, ne sera prise dans aucun cas), mais le grand objet pécuniaire de cette Association, est de procurer aux individus qui ont peu de revenus et des revenus limités, les moyens par lesquels ils puissent placer une partie de leurs épargnes, d'une manière sûre, avantageuse et profitable, et d'offrir à ces classes des motifs qui peuvent les exciter à des habitudes industrielles et d'économie, dans l'espérance de pouvoir, avec leurs épargnes, se procurer pour eux-mêmes et leurs familles, de confortables maisons.

En conséquence de la période avancée de la Session pendant laquelle cette société a obtenu son acte d'Incorporation, les livres de la Société ne pourront être ouverts pour la transaction des affaires, avant le premier Octobre prochain. Mais les personnes qui désireraient profiter des avantages qu'elle offre peuvent se procurer des copies de l'Acte d'Incorporation et des règlements de l'Association en s'adressant à Wm. N. Crawford, écuyer, Notaire Public, rue St. Gabriel, qui recevra aussi les noms de ceux qui désirent devenir souscripteurs.

Avis.

Pour la commodité des souscripteurs à la Société Mutuelle de Construction, et autres personnes, le soussigné a ouvert un LIVRE DE REFERENCE ou MEMORANDUM des particularités, des lots vacants ou à vendre dans cette ville et ses environs. Les avantages de cette méthode, et pour le vendeur et l'acheteur, sont évidents et ceux qui désirent disposer des terrains, lots de terre, &c., sont respectueusement invités à fournir les descriptions, prix, &c., de leurs biens-fonds à

W. N. CRAWFORD, N. P.
No. 25, Rue St. Gabriel.

Mai 12.

ÉCOLE COMMERCIALE,

A 10s. PAR MOIS.

ADater du 7 du courant, TOUS LES SOIRS, excepté les dimanches et fêtes, de 5½ heures à 8½ heures, dans la Classe No. 3, de la Grande Ecole des Frères ; (entrée : Rue Vitré, No. 1.) avec l'autorisation du Séminaire, je donnerai à la jeunesse Canadienne française, un COURS d'Anglais, de Calcul Usuel, de Tenue des Livres, etc., etc., proportionné à la force et aux désirs des élèves et des parents, chez lesquels je pourrai donner aussi des leçons particulières de plusieurs langues et autres branches d'instruction.

H. L. SHARING,
de Londres.

3 juillet.

Vins Français, &c., &c.

RECEMENT importés par M. DELAGRAVE, et à vendre par le Soussigné :

Fleur de Champagne, de Ruinart, père et fils,
Do. do. Moët et Chardon, en petites et grosses bouteilles,
Vin de Pommard, en quarts de 30 gallons,
Do. do. de Volnay,
Do. do. de Beaune,
Do. do. Macon,
Château Laffitte, en barriques et en quarts,
Chambertin, en caisses d'une douzaine,
Hermitage, Rouge et Blanc, do.,
St. Péray Mousseux,
Do. Rosé, en grosses et petites bouteilles,
Château Grillé, en caisses d'une douzaine,
Cote-Rôtie do. do.
Château Laffitte, en grosses et petites bouteilles,
Frontignan Muscat, en bouteilles,
Lunelle do.
Sauterne do.
Chablis do.
Roussillon do.
Porto,

Liqueurs Fines, en caisses d'une douzaine,
Do, Curaçao de Hollande,
Absinthe Suisse,
Fromage de Gruyère,
Vanilles, Trufes, Pâtes de Foies gras, Petits Pois.
Attendus de jour en jour par le *Ilanna, Lady Sale*, et le *Suzana* :—

Vins de Saunterne en quart de 30 gallons,
Chablis do. do.
Schuba, Buca, Champagne en petites bouteilles,
de Ruinart, Eaux-de-Vie, de Champagne en caisses d'une douzaine, Château Margot, et quelques douzaines de supérieur Château Laffitte.

Tous ces vins peuvent être recommandés aux amateurs comme de première qualité, la plus grande partie venant directement de la célèbre maison de FLORENTIN FAURE, de St. Péray, département de l'Ardeche en Bourgogne.

Pierre à Moulanges française très-grosse et de première qualité, Moulanges toutes faites venant directement de Laferté, de 5 pieds de diamètre.

Toile à Bluteau de Hollande.
Venant d'être débarqué du *Niagara* :—
Quelques douzaines de CHAPEAUX FRANÇAIS pour hommes.

Attendus de jour en jour :—
Calices à coupe d'argent, Ciboires, Ostensoirs Encensoirs, Porte-Dieu, etc. Aussi divers autres articles dans cette branche.

J. D. BERNARD.

19 juin.

L. BOYER,
DOCTEUR EN MEDECINE,
34 Rue St. Denis.

DR. D'ORSONNENS.

SECONDE porte à gauche sur la rue St. Louis, à son encoignure avec la rue Sanguinet.

CHS. J. COURSOL,
Avocat,
Coin des Rues Ste. Vincent et Ste. Thérèse.

Les lettres, communications, etc. etc. devront être et seront adressées, (affranchies), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez MM. LOVELL ET GIBSON, imprimeurs, No. 7, Rue St. Nicolas.

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.

MONTREAL.
IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.